

Les services algériens en cause dans sa tentative de kidnapping avortée

Hichem Aboud, le miraculé P4



Hichem Abboud l'a échappé belle.



Cabinet Akhannouch II

Le pouvoir est une gourmandise P8

Guerre en Ukraine

DES SOLDATS NORD-CORÉENS POUR POUTINE P16

Confus **DE CANARD**

Agriculture au milieu du gué P2



Connectivité aérienne domestique

Le CDS lance un débat de haut vol P7

Mohamed Benamour pendant la conférence.



Reconstruction post séisme d'Al Haouz

DES SINISTRÉS DANS LA TOURMENTE

Le processus d'indemnisation des sinistrés du séisme d'Al Haouz, auquel le gouvernement a débloqué plusieurs milliards, soulève des questions quant à son fonctionnement équitable sur le terrain. Témoignages de Talat N'Yacoub. P8

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

RECETTE RÉUSSIE !
IL Y A LE GOÛT DE LA SUCETTE,
LES ARÔMES DU COPINAGE ET
LA SAVEUR DE LA LOYAUTÉ...



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Cheb Khaled

« Tebboune et consorts cherchent à me faire chanter » P16



Pratiques anticoncurrentielles dans l'audit

Deux cabinets familiaux dans le collimateur P5



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication

Agriculture au milieu du gué

Mais qu'est ce qui est arrivé à l'agriculture nationale pour basculer brutalement dans le mode import? La fierté nationale en prend un coup pour un pays qui se veut à vocation agricole. Après les céréales de toutes sortes et une palanquée de fruits importés, voici venu le temps des viandes rouges congelés et de l'huile d'olive! des viandes rouges et de l'huile d'olive ! Difficile à digérer pour les inconditionnels des saveurs incomparables du terroir national qui vont devoir, en plus du pain à base de blé russe, consommer du boeuf des pâturages anglais et l'huile d'olive issues des plantations espagnoles. Faut-il y voir un avant-goût de ce qui nous attend côté produits agricoles aussi ? Voilà qui rendrait en tout cas plus rentable le statut d'agent-importateur subventionné et défiscalisé que le dur métier de producteur aux prises avec une flopée d'incertitudes. Bien des voix sur les réseaux sociaux et les discussions entre amis pointent du doigt le Plan Maroc Vert qui aurait privilégié les gros exploitants tournés vers l'export au détriment du petit agriculteur connecté au marché national.

Celui-ci s'est retrouvé pris en tenaille entre la cherté des intrants notamment les semences, la rareté des précipitations et l'emprise des intermédiaires qui mettent le feu aux prix des fruits et légumes. Le discours officiel met quant à lui les tribulations du secteur agricole presque exclusivement sur le compte de la sécheresse. Certes, le pays fait face depuis quelques années à un déficit pluviométrique sérieux préjudiciable à l'activité agricole dans son ensemble. Mais est-ce le seul facteur qui explique la déroute de nos champs et de notre élevage ? Et si ses raisons objectives étaient à chercher dans le manque d'anticipation de bien des bouleversements... À commencer par le changement climatique qui met le pays en situation de stress hydrique signalé pourtant depuis plusieurs décennies par des rapports nationaux et internationaux. Or, en dépit de ces mises en garde, rien n'a été entrepris pour sortir l'agriculture nationale de la dépendance du ciel. Notamment dans les zones pluviales (bour) qui représentent près de 70% de la surface agricole utilisée (SAU). Avec en plus des caractéristiques contraignantes comme le morcellement, reconnu comme un frein sérieux pour la modernisation et la compétitivité de l'agriculture. Dans un contexte où la mondialisation des échanges accentue la concurrence sur les marchés, ce phénomène doit être combattu par des mécanismes comme l'agrégation (prévue dans le Plan Maroc Vert), la formation et l'information qu'il s'agit de promouvoir constamment auprès de la communauté concernée. Un travail de longue haleine et de tous les instants dont dépend grandement l'amélioration de la productivité agricole. Les défis considérables qui se posent à ce secteur hautement stratégique imposent une gouvernance agricole différente qui

Les défis considérables qui se posent au secteur agricole imposent une gouvernance agricole différente qui tient compte des nouveaux enjeux dans toutes leurs dimensions

tient compte des nouveaux enjeux dans toutes leurs dimensions complexes. Pas seulement climatiques et hydriques, ces derniers sont également d'ordre humain dans leur rapport à l'attractivité du travail de la terre pour la jeune génération paysanne, plus attirée par les lumières de la ville que par les tâches champêtres.

Le challenge est tout aussi technologique. Dans ce domaine, force est de constater que l'agriculture nationale est de plus en plus dépendante des autres. En matière de semences par exemple, le Maroc recourt, c'est connu, principalement aux plants made in Israël pour la culture des tomates et celle d'un large éventail de légumes. En plus d'être chères, ces graines présentent l'inconvénient d'être mono-usage, ne permettant qu'une seule récolte. Quid de la filière semencière nationale qui remonte aux années 20? Est-elle toujours performante et source d'innovation et de progrès? Quelle est sa contribution réelle dans les différentes cultures? Où sont passées les variétés du cru qui faisaient le bonheur des paysans du bour ? L'accès de ces derniers aux semences,

à l'ère de la modernisation agricole induite par le Plan Maroc vert, est-il vraiment assuré et à quel prix? Quel est l'apport de la recherche agronomique dans l'émergence de solutions agricoles adaptées aux nouvelles réalités locales ?

Autant de questions qui invitent à une réflexion stratégique pour repenser le modèle agricole national qui commence à montrer bien des signes d'essoufflement. Prenez par exemple l'Australie.

Ce pays-continent a réussi à braver les conditions climatiques arides en misant sur une agriculture compétitive et technologique, peu

gourmande en eau, qui lui a permis de produire des céréales en grandes quantités. La souveraineté alimentaire, concept à la mode utilisé à toutes les sauces, est en jeu. Et avant de parler de sécurité alimentaire, il serait judicieux de se pencher sur la sécurité semencière. Ce sont ces enjeux cruciaux que les performances à l'exportation de certaines filières agricoles aquavores ne doivent pas escamoter afin de corriger là où le Plan Maroc Vert a montré des limites : l'autosuffisance du pays en produits agricoles vitaux et stratégiques ainsi que leur accessibilité à des prix raisonnables.

Tout aussi inquiétante est à cet égard la décapitalisation qui frappe durement la filière animale nationale, victime d'un manque de fourrage due à la sécheresse et de la hausse du prix des intrants. La conséquence de ce fléau est dramatique pour le pouvoir d'achat : la flambée continue des prix des viandes rouges et la décision gouvernementale d'en autoriser l'importation pour réguler le marché après l'échec de la stratégie d'import des animaux vivants. Le grand défi pour l'exécutif réside dans la reconstitution du cheptel et le maintien de sa compétitivité. Le nouveau ministre de l'Agriculture a du pain sur la planche. ►



Côté **BASSE-COUR**



Direction collégiale du PAM

Fatima Zahra El Mansouri trouve une remplaçante à Aboulghali



Le nouveau trio avec un nouveau membre.

La 29^{ème} session du Conseil national du Parti Authenticité et Modernité (PAM), qui a eu lieu samedi 19 octobre à Salé, a été marquée par la nomination à l'unanimité par les membres de cette instance d'un nouveau membre de la direction collégiale tripartite en lieu et place de Salaheddine Aboulghali.

Il s'agit de la parlementaire de la province d'Al Hoceima Fatima Saadi. Avec la cooptation de cette dernière, le

PAM tourne la page de M. Aboulghali qui a été exclu de la gestion collective du parti dans des conditions contestées par l'intéressé. Ce dernier a beau affirmer en excipant des statuts du parti que seul l'instance qui l'a nommé, en l'occurrence le Conseil national et non le Bureau politique, a le droit de le destituer, la messe était dite. Coordinatrice de la direction collégiale du secrétariat général du PAM, Fatima Zahra El Mansouri a commenté ce changement en expliquant que le parti est «plus grand que les personnes, grâce à son dévouement dans la défense des causes des Marocains.»

Le député de Mediouna, qui s'estime injustement mis en cause et diffamé dans un litige commercial privé qui ne le concerne pas, avait saisi la justice pour faire annuler la décision du gel de son adhésion comme membre de la direction collégiale. ▀

Retrouvilles maroco-françaises

Macron au Maroc

Emmanuel Macron va effectuer du 28 au 30 octobre 2024 une visite d'État au Maroc a annoncé un communiqué du cabinet royal diffusé lundi 21 octobre. La visite du président français, qui fait suite à une invitation royale qui lui a été adressée fin septembre, "reflète la profondeur des relations bilatérales, fondées sur un partenariat enraciné et solide" avec une "volonté commune" de "raffermir les liens multidimensionnels unissant les deux pays", a ajouté le cabinet royal dans son communiqué.

Le déplacement de M. Macron au Maroc intervient dans un contexte de réchauffement des relations entre les deux pays qui ont traversé une période de crise intense qui a duré trois ans. La fin de ce froid diplomatique est consécutive à la lettre adressée par Emmanuel au souverain le 30 juillet 2024, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de son intronisation. Dans cette lettre, la France reconnaît la souveraineté du Maroc sur son Sahara tout en apportant son soutien clair au plan d'autonomie considéré comme « la seule base pour aboutir à une solution politique juste, durable et négociée conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.» C'est la deuxième visite, plusieurs fois reportée, de M. Macron au Maroc depuis son voyage de novembre 2018. Après la fâcherie, les retrouvailles. ▀



Des retrouvailles dans un contexte politique empreint de clarté et de franchise.

Hammams et bains publics de Casablanca

La fin des restrictions



Une situation essentiellement préjudiciable aux employés.

Les autorités locales de Casablanca ont décidé de lever à partir du mercredi 23 octobre les mesures de restrictions imposées depuis août dernier à l'activité des hammams et bains publics de la métropole au nom de la lutte contre le stress hydrique. Retour donc à la normale avec la fin du régime de fermeture trois jours par semaine (lundi, mardi et mercredi) et la réinstauration de l'activité 7 jours sur 7.

Le syndicat regroupant les représentants de cette activité est monté récemment au créneau pour demander la levée de cette restriction jugée préjudiciable aux travailleurs du secteur, les fameux « kessals » et « kessalates », estimés à quelque 200.000. Ce sont ces derniers qui ont payé en effet les pots cassés puisqu'ils ne sont pas indemnisés pour les jours de chômage forcé qui les frappe. Rétribués à la journée, les « kessals » vivent essentiellement de la générosité de leurs clients pour un revenu dérisoire compte tenu de la pénibilité de leur métier. Les priver de travail trois jours par semaine sans leur apporter un soutien public en guise de compensation c'est réduire leurs ressources déjà modestes et les livrer à la précarité alors qu'ils ne sont nullement responsables du gaspillage d'eau. Reste à savoir si les restrictions imposées aux hammams traditionnels et modernes qui, il faut le signaler, utilisent essentiellement l'eau des puits, ont eu les effets escomptés sur l'économie d'eau, la causalité dans cette affaire n'étant pas évidente. En général, le gros des adeptes des hammams sacrifie à ce rituel le week end connu pour être la période du grand rush. Les rares clients du lundi, mardi et mercredi, qui n'ont pas de contrainte de temps particulière, sont généralement tentés de reporter leur instant Hammam les jeudis et vendredis. En d'autres termes, cette décision de fermeture trois jours par semaine n'a fait que concentrer la consommation d'eau pendant les jours autorisés au lieu de la réduire. Un



Côté **BASSE-COUR**



Beurgois
GENTLEMAN

Quand les pesticides tuent nos enfants



Les agriculteurs retournent les panneaux des noms des communes pour dénoncer les politiques qui «marchent sur la tête» et montrer leur mécontentement sur une multitude de sujets.

Laure Marivain a perdu sa fille atteinte de leucémie à l'âge de onze ans. Après enquête, elle s'est rendu compte que pendant sa grossesse, elle avait ingéré 43 pesticides en manipulant des bouquets de fleurs dans le cadre de son travail chez un grossiste en fleurs. Le décès de sa fille a été reconnu par le Fond d'indemnisation des victimes de pesticides. Lors de sa grossesse, Laure Marivain, alors fleuriste de profession, n'a cessé de manipuler, couper, arroser des fleurs. Sans savoir qu'elle était de ce fait exposée à 43 pesticides. Les fleurs coupées étant pour l'immense majorité importées de l'étranger, elles sont traitées lourdement, avec des substances qui peuvent être interdites en France, pour supporter le voyage. Arrivées dans l'Hexagone, elles sont soumises à des réglementations moins strictes que celles qui entourent l'alimentation. Tout cela, Laure Marivain l'a appris en voyant sa fille Emmy tomber malade, puis mourir d'un cancer à l'âge de onze ans. Emmy Marivain est aujourd'hui la première enfant dont le décès est reconnu par le Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides. Dans la campagne

proche de la Rochelle, l'association « Avenir Santé Environnement » a fait analyser les cheveux et le pipi de 70 bambins à la suite de la multiplication des cancers pédiatriques dans ce secteur géographique de la plaine d'Aunis en Charente-Maritime, zone de culture intensive de céréales. Le résultat des analyses est sans appel. Il révèle la présence massive de traces de pesticides, dont certains interdits. Quatorze substances nocives retrouvées dans le pipi et 45 pesticides dans les cheveux des bambins. "On a tous entendu, nous les parents d'enfants malades, dans les services oncologiques, que l'environnement est un facteur déterminant de la santé. On s'est attaché non pas à trouver une cause unique aux cancers de nos enfants, mais à éradiquer tous les facteurs environnementaux délétères", rappelle Franck Rinchet-Girollet, président de l'association « Avenir Santé Environnement ».

Face à lui 300 visages de parents attentifs et inquiets. Ce samedi 12 octobre 2024 au soir, ils sont venus prendre connaissance des résultats de l'enquête financée par l'association de riverains de la plaine

d'Aunis, suite à la recrudescence de cancers pédiatriques dans cette vaste zone de l'agglomération rochelaise, consacrée à la culture intensive de céréales. Mardi 15 octobre 2024, l'ONG « Générations futures » ouvre le robinet de l'eau en marocain et découvre 56 résidus de pesticides (ce sont en fait des « métabolites » en terme sachant, histoire de jouer au Professeur Raoult, un célèbre, savon de Marseille). Le rapport de cette ONG montre que le suivi des métabolites de pesticides dans les eaux en France ignore de très nombreuses substances pourtant à risque d'être présentes dans l'eau selon les dossiers d'évaluation. Cette situation sous-estime grandement le risque de pollution. Il est choquant de constater que les risques de contamination des nappes phréatiques par les métabolites sont connus avant la commercialisation des produits pesticides. Pourtant, l'usage de ces pesticides est tout de même accordé, en toute connaissance de cause, et aucune surveillance n'est mise en place, ce qui est tout bonnement scandaleux selon l'ONG « Générations Futures ». Cette ONG demande la mise en place rapide d'un plan d'action pour améliorer la surveillance des métabolites et relancer une politique ambitieuse de diminution de l'usage des pesticides. S'attaquer aux pesticides en France, c'est déclarer la guerre aux paysans ! Quand Dieu a créé la France, il l'a gâtée : Pyrénées, Alpes, Massif central, mer méditerranée, océan atlantique, la bonne bouffe, des centaines de fromages, les meilleurs vins de la planète, le luxe, de grands philosophes des lumières, de grands scientifiques... Les Anges ont alors alerté le patron : « Patron, vous avez trop gâté ce pays, vous leur avez tout donné ! ». Il réfléchit toute une nuit puis le lendemain il leur déclare : « Vous avez raison, je dois équilibrer la France : je vais créer et y mettre les Gaulois, un peuple jamais content ! ». ▀ (À suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com

Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Les services algériens en cause dans sa tentative de kidnapping avortée

Hichem Aboud, le miraculé

Le journaliste algérien exilé en France Hichem Aboud a été retrouvé dimanche 20 octobre sain et sauf par la police espagnole. Sa libération miraculeuse a pu avoir lieu grâce à la collaboration des services de renseignement extérieurs marocains, selon l'Observatoire atlantique de la défense et de l'armement. L'aide marocaine a permis de localiser l'endroit de son transfert par ses kidnappeurs, des « mercenaires européens travaillant pour le compte des services de renseignement algériens, qui s'approprièrent à « le transférer par bateau dans les eaux internationales, vers l'Algérie ». Porté disparu depuis jeudi 17 octobre juste après son atterrissage à l'aéroport de Barcelone en provenance de Bruxelles, il est réapparu le lundi 21 octobre, le visage portant les stigmates de la torture, dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux où il a accusé les services algériens d'être derrière son enlèvement. L'homme qui vit en France depuis 1997 est dans le viseur de ce régime honni dont il dénonce constamment les dérives



Hichem Abboud l'a échappé belle.

et les sales besognes sur sa chaîne YouTube. Deux des quatre ravisseurs présumés ont été arrêtés, alors que les deux autres suspects en fuite sont activement recherchés par les autorités espagnoles qui traitent

cette affaire comme un « acte terroriste » et une « atteinte à leur souveraineté ».

Il semble que l'auteur de « La mafia des généraux » a été attiré dans un guet-apens en Espagne afin d'organiser son rapt et le remettre aux services algériens, la Direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure (DGDSE). Mission déjouée. Cet appareil a changé de chef juste en septembre 2024 avec l'arrivée à sa tête du général Rochdi Fethi Moussaoui en remplacement du général-major Djebbar Mhenna.. C'est le septième changement à la tête de cette institution depuis la dissolution en 2015. de la tristement célèbre Direction de la sécurité et du renseignement (DRS). A peine nommé, Rochdi Fethi Moussaoui signe son premier échec retentissant qui lui vaudra certainement plus qu'une sanction des patrons de la junte militaire. Une junte déboussolée et aux abois qui n'hésite pas à recourir à des méthodes mafieuses pour se débarrasser de ses opposants. A quand le film les Pieds nickelés à Barcelone? ▀



Côté **BASSE-COUR**



Pratiques anticoncurrentielles dans l'audit

Deux cabinets familiaux dans le collimateur

Le secteur de l'audit national est secoué depuis quelque temps par une supposée affaire de concurrence déloyale impliquant deux cabinets familiaux. Une plainte a récemment été déposée dans ce sens auprès du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Rabat pour diligenter une enquête et prendre éventuellement les mesures appropriées. Les plaignants accusent les deux enseignes en question d'ententes illicites pour influencer les prix des offres dans le cadre de marchés publics, notamment ceux de l'Agence nationale de sécurité routière (NARSA), la Société nationale de garantie et du financement de l'entreprise (SNGFE) et l'Office régional de mise en Valeur agricole du Loukkos (ORMVAL). Les éléments de la plainte pointent du doigt un dirigeant des deux cabinets qui détient en même temps une procuration pour la gestion du personnel de l'autre cabinet, ce qui constitue une violation de l'article 12 de la loi régissant la profession d'expert-comptable. Cet article stipule clairement qu'un expert-comptable « ne peut être gérant, administrateur-délégué ou fondé de pouvoirs que d'une seule société d'expertise comptable ». Le non-respect de cette disposition est de nature à fragiliser les règles d'éthique professionnelle et de fausser le libre jeu de la concurrence. Par ailleurs, cette infraction pourrait entrer en résonance avec une autre violation en relation avec la concentration interdite par l'article 11 de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence. La double appartenance et le contrôle exercé sur les deux cabinets auraient permis de coordonner leurs offres lors des appels d'offres publics pour les prestations d'audit, afin d'influencer artificiellement le prix moyen des offres sur lequel se basent les établissements publics pour retenir le soumissionnaire le mieux disant. Contraires à l'article 6 de la loi n° 104-12, les pratiques dénoncées auraient été observées dans plusieurs appels d'offres récents lancés par des organismes publics, limitant ainsi l'accès au marché

pour d'autres entreprises. Les plaignants réclament que des mesures disciplinaires soient prises par le Conseil régional de

l'Ordre des experts-comptables de Rabat à l'encontre des deux cabinets mis en cause. En attendant, cette affaire qui touche à la trans-

parence dans le secteur de l'audit au Maroc a été soumise également au Conseil de la concurrence. Son avis compte... ▸

STARLIGHT
ENTREZ DANS LA LUMIÈRE

**RENDEZ-VOUS
LE 29 OCTOBRE**

2M



Le Maigret du CANARD



Reconstruction post séisme d'Al Haouz

Des sinistrés dans la tourmente

Le processus d'indemnisation des sinistrés du séisme d'Al Haouz, auquel le gouvernement a débloqué plusieurs milliards, soulève des questions quant à son fonctionnement équitable sur le terrain. Témoignages de Talat N'Yacoub.

LAILA LAMRANI

Les sinistrés du séisme d'Al Haouz connaissent des fortunes diverses. Ils ne sont pas tous logés à la même enseigne comme le montrent des témoignages à visage découvert recueillis par le Canard Libéré auprès de plusieurs victimes sur place, notam-

ment dans la commune rurale de Talat N'Yacoub qui a payé un lourd tribut à cette catastrophe naturelle qui a frappé le Maroc le 8 septembre 2023.

Certains sinistrés dénoncent une iniquité dans la distribution des indemnités dues. Les maisons ont été complètement démolies dans le tremblement de terre, ce qui donne droit, à leurs propriétaires en vie selon le barème établi par le gouvernement, à une compensation financière de 140.000 DH. Mais certains candidats déclarent n'avoir reçu que 80.000 DH alors que la commission chargée du recensement des habitations endommagées les a consignés dans le registre des logements complètement détruits. C'est le cas de Omar Idomar, habitant du douar Toukhrbine (Talat N'Yacoub) qui considère que la somme d'argent qu'il a perçue, soit 80.000 DH, est trop modique pour reconstruire sa maison.

« J'habite à 8 kilomètres de la première route goudronnée et il me faut plusieurs voyages de sable et de ciments qui coûte chacun entre 4.000 et 4500 DH, sans compter le prix élevé de l'acier pour les fondations », se lamente notre interlocuteur qui ajoute dans un soupir de désespoir : « Un voisin sinistré est mort de souffrance morale pour n'avoir,



Reconstruire, un vrai parcours de combattant !

quant à lui, reçu le moindre dirham en dépit de toutes les démarches entreprises auprès des autorités », explique notre interlocuteur qui réclame juste son dû. Djellaba usé autant que son visage qui porte les stigmates du dénuement, un autre sinistré, Brahim Aït Abdesslam, dit n'avoir reçu aucune aide financière alors que sa femme a péri dans le séisme. « Moi je ne demande pas d'indemnisation de relogement mais je veux juste connaître la raison pour laquelle on m'a privé de mon droit au soutien », lâche-t-il. Encore plus troublant est cet engagement rédigé en arabe que doit légaliser sur demande de certains agents de l'autorité locale en mentionnant son nom, son numéro de carte d'identité nationale, le nom du douar et celui de la commune le candidat éligible à l'aide au relogement. Par cet engagement, le signataire certifie que la somme de 20.000 DH est suffisante pour la remise en état de son habitation tout en s'engageant à y retourner dès la fin des travaux de restauration ! Or, le montant de 20.000 DH concerne la première tranche de l'aide financière d'un total de 80.000 DH portant sur la réhabilitation des maisons partiellement effondrées à cause du séisme.

Quid des 60.000 DH restants ? Qui va en profiter ? Si le bénéficiaire refuse de légaliser le document en question, il risque d'être privé de ses droits. Soit il se contente de 20.000 DH, soit il n'a que dalle ! Ce sont des petites gens démunies qui ne savent pas quoi faire. Leur détresse est d'autant plus immense qu'ils n'ont pas les moyens d'affronter ce qui ressemble à des abus. Les pauvres sinistrés ne sont pas sortis de l'auberge. D'ailleurs, plusieurs habitants des hameaux de Talat N'Yacoub ont mené depuis août dernier des actions de protection pour dénoncer l'exclusion dont ils s'estiment être victimes tant en ce qui concerne l'aide directe de 2500 DH par mois que l'indemnisation de reconstruction ou de restauration de leurs logements. Tous ces éléments jettent un certain doute sur la transparence du processus d'indemnisation des sinistrés qui ont perdu soit totalement soit partiellement leurs maisons dans le tremblement de terre. Voilà qui met au centre de toutes les interrogations ceux qui ont la haute main à l'échelon local sur la distribution des fonds d'indemnisation. Dans cette tragédie, il n'y a pas seulement des murs à construire mais aussi des briques à ramasser... »

Fonds de solidarité

Le déblocage des fonds d'indemnisation des sinistrés du séisme a été activé après la signature par le chef du gouvernement d'un arrêté qui acte le séisme d'Al Haouz comme catastrophe naturelle. Dans cet arrêté a été publié dans le numéro 7240 du bulletin officiel du 19 octobre 2023. 169 communes figurent sur la liste des zones sinistrées. Juridiquement, cette décision est cruciale puisqu'elle active tous les dispositifs d'indemnisation des populations sinistrées à travers le Fonds de Solidarité pour les événements catastrophiques. C'est la première fois que ce Fonds est activé depuis sa création en 2019 sous le mandat du gouvernement précédent. Le programme de relogement des sinistrés cible plus de 50.000 habitations totalement ou partiellement effondrées, dans cinq provinces touchées, à savoir Al Haouz, Taroudant, Chichaoua, Ouarzazate et Azilal, en plus de la préfecture de Marrakech. Selon le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, les logements à réhabiliter sont au nombre de 59.000 logements dont 32% ont été complètement détruits. Dans le détail, le programme comprend, d'une part, des mesures d'urgence pour un relogement temporaire, soit des solutions d'hébergement sur place, des structures résistantes aux intempéries et des sites d'accueil équipés de toutes les commodités nécessaires. »

PLF 2025

Un nouveau barème pour d'impôt sur le revenu

Le Projet de loi de finances (PLF) 2025 comporte une série de réformes intéressantes, notamment celle concernant l'impôt sur le revenu (IR). Un changement important a été introduit, conformément aux recommandations des assises de la fiscalité de 2019, dans le barème de calcul de cet impôt. Ce réaménagement fiscal est bénéfique pour le pouvoir d'achat d'une bonne partie de la classe moyenne confrontée à des dépenses contraintes de plus en plus élevées dans un contexte de vie chère. La tranche du revenu allant jusqu'à 40.000 DH (contre 30.000 DH jusqu'ici) est désormais exonérée, tout comme les revenus inférieurs à 6.000 DH. L'imposition commence à hauteur de 10% pour les salaires entre 40.001 et 60.000, 20% pour ceux qui perçoivent entre 60.001 et 80.000 DH. Un taux de 30% et de 34% est appliqué aux revenus mensuels de 80 001 à 100 000 DH et oscillant entre 100 001 à 180 000 dirhams. Au-delà, l'IGR est taxé à 37%... »



Le Maigret du CANARD



Connectivité aérienne domestique

Le CDS lance un débat de haut vol

Fidèle à sa mission de think tank au service du développement du pays, le Conseil du Développement et de la Solidarité (CDS) a organisé, mercredi 23 octobre 2024, au palace Tour Hassan à Rabat, une conférence sous le thème «Connectivité et développement des territoires.» Tour d'horizon d'une conférence de haut vol.

ABDELLAH CHANKOU

Dans la continuité de son séminaire du 17 juillet 2024, Maroc des Territoires : « Inclusion, Solidarité et Équité, l'exemple de la Région du Draa-Tafilalet », le Conseil du Développement et de la Solidarité (CDS) a organisé, mercredi 23 octobre, au palace Tour Hassan à Rabat, une conférence sous le thème «Connectivité et développement des territoires.» Animée avec brio par Farida Moha, la conférence a connu la participation d'une pléiade de personnalités de premier ordre comme le conseiller du souverain André Azoulay, le président du Crédit Agricole du Maroc Mohammed Fikrat, le leader du PPS Mohamed Nabyl Benabdallah, le directeur général de la SMIT Imad Barrakad, le patron de l'AREP de Draa-Tafilalet Mohamed Zouhair, le membre du CDS et expert du tourisme Samir Sahraoui Kheldouni, le président de la FNT Hamid Bentahar le professionnel de l'aérien Karim Baina et le spécialiste aéronautique Hamid Benbrahim Andaloussi.

Devant une assistance composée entre autres de décideurs et d'élus issus notamment des régions de Draa-Tafilalet et de l'Oriental, le fondateur du CDS Mohamed Benamour ouvre la conférence en fixant les termes du débat en revendiquant «le désenclavement aérien pour promouvoir l'investissement et l'Emploi » dans des régions pleines de potentiel, à l'image de celle de Draa-Tafilalet. Rien ne ferait plaisir à ce militant engagé pour le développement du Maroc que de voir cette belle région où il a investi en pionnier dans le secteur de l'hôtellerie haut standing avec le Berbère Palace à Ouarzazate prendre réellement son envol au bénéfice des populations locales et de l'économie régionale et nationale. Le principal conférencier, le ministre du Transport et de la Logistique Mohamed Abdeljalil, initialement

prévu n'a pas pu animer cette rencontre pour « des raisons de santé », selon les termes de son remplaçant, un directeur du département de tutelle dépêché pour l'occasion. C'est ce dernier qui présente les grandes lignes de la feuille de route de celui qui fait les frais du remaniement ministériel intervenu au cours de la même journée.

Abdeljalil ou pas, le débat a pris une tournure intéressante, empreint de franchise et de passion, après la présentation par le président de la RAM, Abdelhamid Addou, du plan de développement futur de la compagnie en interne et à l'international dans le cadre du contrat-programme 2023-2037 signé avec le gouvernement.

C'est connu, la connectivité aérienne domestique, qui a largement dominé les échanges, est cruciale pour le développement des territoires mal desservis. C'est le cas de Draa-Tafilalet et de ses cinq provinces qui, nonobstant leur potentiel économique considérable et diversifié (agricole, touristique et minier) et la richesse de leur capital immatériel continuent à souffrir de marginalisation.

« Il est grand temps d'arrimer nos territoires les plus enclavés, les plus défavorisés à la locomotive du développement économique et de réduire ensuite les fractures sociales et les disparités territoriales, à travers notamment la modernisation des infrastructures et le renforcement du transport national, international et interrégional sous toutes ses formes », a affirmé Mohamed Benamour. Prenant la parole, André Azoulay abonde dans le même sens puisque la ville dont il est natif, Essaouira, est loin de disposer d'une desserte aérienne à la mesure de son rayonnement à l'international. A cet égard, le conseiller royal, qui a félicité le président du CDS pour le choix de la thématique, a fait état d'insuffisances sans commune mesure avec les progrès remarquables réalisés au demeurant par un royaume qui « joue dans la cour des grands, parfois même des très grands ». Et de se féliciter de ce « sujet opportun sur lequel, a-t-il ajouté, nous avons besoin d'une pédagogie, d'une visibilité et d'une responsabilité » tout en proposant la mise en place d'un « Open Sky Maroc » qui permettrait l'exploitation optimale de nouvelles routes aériennes intrarégionales, particulièrement dans les zones mal connectées. Autrement dit, vivement une libéralisation du ciel maroco-marocaine !

Message reçu cinq sur cinq par le patron de la RAM Abdelhamid Addou qui s'émeut de devoir jouer le rôle de "punching ball d'honneur". « On est aussi payé pour ça », concède-t-il, un brin contrarié, prenant le temps de déployer l'argumentaire de la RAM sous l'angle de la rentabilité. « Je doute que le retour



Mohamed Benamour pendant la conférence.

sur investissements de certains axes soit effectif aujourd'hui », affirme-t-il, tout en ajoutant que « le désenclavement ne peut pas se faire de manière spontanée et naturelle et décréter qu'une compagnie accepte de perdre de l'argent pendant 10 ans sur certains axes ». Pour M. Addou qui a rappelé au passage que certaines compagnies low cost sont mieux subventionnées que la RAM, il faut un cadre global qui doit être porté par une entité pour régler ce problème [de désenclavement] maintenant et non pas demain. »

Développement humain

M. Addou a reconnu que les chiffres dans la région « ne sont pas bons dans l'absolu ». Pas seulement en matière de connectivité aérienne mais pour tous les indices de développement humain qu'ils soient d'ordre scolaire, éducatif, touristique, cinématographique et sanitaire, comme l'a brillamment démontré, chiffres parlants à l'appui, Samir Sahraoui dans son exposé largement applaudi. Dans le cadre du débat bien engagé, M. Benamour reprend la parole pour aborder dans un plaidoyer aux accents de la sincérité la question de l'Open Sky dans le cadre de la vision 2010. Une vision dont il est la principale cheville ouvrière et qui a fait l'objet d'un livre intitulé "La Voix Royale" présenté au souverain à Ouarzazate en 2001. Et de citer un passage très significatif de cet ouvrage : « Dans la région, si quelqu'un scrute le ciel ce n'est

pas pour la pluie mais pour voir s'il y a un avion dans le ciel ». Conclusion de M. Benamour : 2001 c'est déjà loin et nous sommes encore au même point. C'est dire l'importance du tourisme comme principale activité génératrice de revenus pour ces régions du grand sud marocain qui ont aussi besoin d'usines de transformation pour valoriser leurs produits agricoles comme les dattes (Errachidia), les pommes (Midelt), la rose (Kelâat Mgouna). Les bassins d'emploi prometteurs se trouvent dans l'investissement productif que le Crédit Agricole du Maroc accompagne via une panoplie d'offres de crédits, a fait savoir le président Mohammed Fikrat.

Les régions du grand sud marocain, dont les dernières pluies généreuses ont fait revivre les oasis et les palmeraies qui étaient au bord de l'agonie à cause de sécheresse, sont connues pour le sérieux de leurs populations, a fait remarquer à juste titre le leader du PPS Nabyl Benabdallah. « Mais ces zones riches aussi de leurs hommes n'ont toujours pas pris la part qui leur revient dans la dynamique de développement générale que connaît le pays ni bénéficié de la solidarité interrégionale pourtant stipulée dans la Constitution de 2011 », a-t-il relevé. D'où les fragilités chroniques qui plombent Draa-Tafilalet et des provinces environnantes comme Tata. Il est grand temps de rendre justice à ce Maroc qui regorge de richesses. Les différents intervenants sont unanimes là-dessus. Reste à actionner les bons leviers du décollage. Le Maroc ne doit pas prendre le sud. Il y va de son avenir. ▀



Le Maigret du CANARD



Cabinet Akhannouch II Le pouvoir est une gourmandise

Le remaniement ministériel tant attendu a accouché d'une queue de souris ! Le profil et le pedigree de certains nouveaux entrants a suscité de vives réactions sur les réseaux sociaux entre indignation et dérision.

AHMED ZOUBAÏR

La grande trouvaille c'est sans conteste le nouveau titulaire du portefeuille de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports Mohamed Saad Berrada ! Le remplaçant de Chakib Benmoussa, nommé à la tête du HCP à la place d' Ahmed Lahlimi Alami, est issu du monde des affaires. Il s'agit du fondateur de la confiserie Michoc, le « roi des sucettes » qui a mis aussi ses billes comme associé dans d'autres entreprises dans l'immobilier et le pharmaceutique ! Désormais, l'opinion publique connaît le visage, jusqu'à inconnu, du patron de la célèbre marque des friandises, encarté RNI dont il est devenu membre du Bureau politique. Proche de Aziz Akhannouch qui en avait fait aussi le président de la commission électorale du parti lors des dernières législatives, le nouveau ministre doit certainement sa nomination à un génie particulier. Les plus optimistes veulent se persuader qu'il a inventé une recette révolutionnaire pour réformer l'école publique: l'apprentissage par les bonbons ! Une chose est sûre : avec Saad Berrada, le rapprochement de l'école des sucettes est déjà garanti. Pour le

reste, il faut attendre. Les plus pessimistes, eux, ont un autre avis, ils voient dans cette nomination pour le moins atypique la confirmation que le gouvernement part en sucette. L'autre grande surprise concerne le nouveau ministre de la Santé et de la Protection sociale. Le jeune Amine Tahraoui qui remplace à ce poste Khalid Ait Taleb est estampillé « écurie » de Aziz Akhannouch qui l'avait débauché il y a une dizaine d'années de la banque d'affaires Attijari Finances Corps pour le compte de sa holding familiale Akwa group et le groupe Aksal de sa femme où il a occupé plusieurs responsabilités. Ce brillant golden boy qui a fait une bonne partie de sa carrière dans l'ombre du chef a tâté aussi de la gouvernance publique en tant que directeur de cabinet de M. Akhannouch du temps où il était ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Puis, tout récemment, pour quelques semaines, comme secrétaire général de la primature en remplacement de Wafaa Jamali, nommée il y a quelques jours directrice de l'agence nationale du soutien social. Voilà que son patron décide de le sortir de la pénombre pour la lumière de la responsabilité publique pour prendre les commandes d'un département stratégique et sensible miné par des crises aiguës comme les



débrayages à répétition des médecins, l'expatriation des praticiens, la grève des étudiants en médecine et bien d'autres maux liés à la qualité des soins dans les hôpitaux.

Un golden boy à la santé

Avec la nomination de Amine Tahraoui, Aziz Akhannouch récupère un ministère qui lui a échappé avec le retour-surprise de Khalid Ait Taleb dans son premier cabinet formé en 2021 après l'intermède de la maire RNI de Casablanca Nabila Rmili, qui a été ministre de la Santé moins de 48 heures. Une belle revanche pour le chef du gouvernement surtout que M. Ait Taleb agissait en ministre indépendant, qui se targuait d'être connecté sur d'autres sphères. Cela dit, il ne faut pas se faire de bile, le monde du bistouri, du scalpel et de la crise de nerfs est désormais entre les bonnes mains d'un expert... de la santé financière... Deux autres proches de M. Akhannouch ont intégré sa nouvelle équipe. Il s'agit de Lahcen Essaadi, enseignant de métier, qui devient sous-ministre de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire. Promotion fulgurante pour celui qui a été bombardé il y a quelques mois au poste de président de la commission des finances à la première Chambre. Les miracles en politique, ça existe ! Quant à Zakia Driouich, elle est élevée au rang de secrétaire d'État chargée de la Pêche maritime, ministère dont elle a long-

temps occupé le secrétariat général après avoir fait un passage comme chargée de mission auprès du chef du gouvernement. Atteinte par la limite d'âge depuis plusieurs années, Mme Driouich a réussi à se mettre à dos les requins du secteur. Comme elle reste dans le même ministère, elle aura juste à changer de bureau et de voiture...Vive le surplace de luxe ! Pour le département de l'Agriculture et la Pêche maritime et du développement rural dont le titulaire initial, Mohamed Sadiki, a fait les frais de la flambée des prix des produits agricoles, notamment les viandes rouges et les légumes, le choix s'est porté sur Ahmed Bouari. Bonne pioche. Celui-ci est un cadre maison qui a la tête sur les épaules. Jusque-là directeur de l'Irrigation et de l'Aménagement du Territoire Agricole, Ahmed Bouari est un homme de terrain bien imprégné des problématiques de l'agriculture nationale. C'est sur l'expertise et l'expérience de ce responsable apprécié au sein du département que mise le chef du gouvernement pour apporter des solutions efficaces à la crise multiforme et inquiétante qui frappe le secteur. Changement d'époque et de paradigme ! Les viviers ministériels ne se trouvent plus dans les partis. Ceux qui rêvent d'une carrière ministérielle savent désormais à quoi s'en tenir. Le pouvoir est une gourmandise. Vive les sucettes ! C'est le principal message de ce remaniement gouvernemental qui fera date. ▀

Sadiki, Miraoui, Abdeljalil et les autres...

Outre Khalid Ait Taleb, Chakib Benmoussa et Mohamed Sadiki, les partants ont pour noms Abdellatif Miraoui, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, son ex-collègue du Transport et de la Logistique Mohamed Abdeljalil, Mohcine Jazouli, ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Awatif Hayar, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille et Ghita Mezzour, ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration. Celle-ci, dont le bilan ministériel est jugée en-deca des attentes, a eu comme successeur Amal El Fallah Seghrochni, la présidente Exécutive du Centre International d'Intelligence Artificielle du Maroc Ai movement, au sein de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P). M. Miraoui, écarté au profit de Azzedine El Midaoui président de l'université Ibn Tofail de Kenitra, a payé une série d'erreurs politiques notamment la très longue grève des étudiants en médecine qui dure depuis l'année dernière. En revanche, le départ de M. Jazouli a surpris dans le landerneau tout autant que le nom de son successeur repeint aux couleurs du RNI : Karim Zidane, un ancien ingénieur de BMW qui vivait en Allemagne. Ce n'est pas en revanche un MRE crédité de réussite que l'Istiqlal a trouvé pour M. Abdeljalil. Le parti de Nizar Baraka a fait appel à un ancien ministre de l'Artisanat (2012-2013), Abdessamad Kayyouch, agriculteur de père en fils dans la région de Taroudant. Mme Hayar, qui a annoncé elle-même, la voix pleine d'émotion, son départ du gouvernement alors qu'elle présidait une activité consacrée aux femmes, a été remplacée par Mme social au sein de l'Istiqlal, Naima Benyahia, épouse d'un cadre du parti. ElIstiqlal a aussi privilégié la famille en faisant de Omar Hejira secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur. Ce dernier a été condamné pour dilapidation de fonds publics à deux ans de prison ferme avec l'ex-président de la région de l'Oriental le PAM Abdenbi Bioui, inculpé en décembre 2023 pour trafic de drogue. Avant qu'ils ne soient blanchis en juillet 2023 l'un comme l'autre par la Cour d'appel de Fès. M. Hejira est évidemment au-dessus de tout soupçon. La politique au Maroc c'est magnifique! ▀



Le Maigret du CANARD



Remaniement ministériel Le cabinet Akhannouch II arrive

Le roi Mohammed VI a reçu mercredi 23 octobre 2024, dans la salle du Trône au Palais Royal de Rabat, le chef du gouvernement Aziz Akhannouch avec les nouveaux membres de son équipe dans le cadre du remaniement ministériel prévu depuis quelques mois. Si quelques nouveaux visages ont fait leur entrée dans la nouvelle équipe, la majorité des départements incluant les postes de souveraineté n'ont pas changé de titulaire, hormis ceux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Agriculture.

La liste des membres du cabinet Akhannouch II :

AZIZ AKHANNOUCH : Chef de gouvernement
 ABDELOUAFI LAFTIT : ministre de l'Intérieur
 NASSER BOURITA : ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'Étranger
 ABDELLATIF OUAHBI : ministre de la Justice
 AHMED TOUFIQ : ministre des Habous et des Affaires islamiques
 Mohamed Hajoui : Secrétaire général du gouvernement
 NADIA FETTAH : ministre de l'Économie et des Finances
 NIZAR BARAKA : ministre de l'Équipement et de l'Eau
 Mohamed Saad Berrada : ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports
 AMINE TAHRAOUI : ministre de la Santé et de la Protection sociale
 FATIMA EZZAHRA EL MANSOURI : ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville
 AHMED BOUARI : ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts
 YOUNES SEKKOURI OUBBAHESSOU : ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences
 RYAD MEZZOUR : ministre de l'Industrie et du Commerce
 FATIM-ZAHRA AMMOR : ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire
 AZZEDINE EL MIDAOUI : ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
 LEILA BENALI : ministre de la Transition énergétique et du Développement durable
 ABDESSAMAD KAYOUH : ministre du Transport et de la Logistique
 MOHAMED MEHDI BENSALID : ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 NAIMA BEN YAHIA : ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille
 Abdellatif Loudiyi : ministre délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense nationale
 KARIM ZIDANE : ministre délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques
 FOUZI LEKJAA : ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget
 MUSTAPHA BAITAS : ministre délégué auprès du Chef du gouvernement, chargé des Relations avec le Parlement et Porte-parole du gouvernement
 AMAL EL FALLAH SEGHRUCHNI : ministre déléguée auprès du Chef du gouvernement, chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration
 ZAKIA DRIOUICH : secrétaire d'État auprès du ministre de l'Agriculture, chargée de la Pêche maritime
 OMAR HEJIRA : secrétaire d'État auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce, chargé du Commerce extérieur
 ADIB BENBRAHIM : secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Aménagement du Territoire, chargé de l'Habitat
 HICHAM SABIRY : secrétaire d'État auprès du ministre de l'Inclusion économique, chargé de l'Emploi
 LAHCEN ESSAADI : secrétaire d'État auprès de la ministre du Tourisme, chargé de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire
 ABDELJEBBAR RACHIDI : secrétaire d'État auprès de la ministre de la Solidarité, chargé de l'Insertion sociale.

Résultats de Maroc Telecom au 30 septembre 2024

Sous le signe de la croissance et la rentabilité

Les résultats du groupe Maroc Telecom au troisième trimestre 2024 soulignent une dynamique forte des activités des filiales Moov Africa et des efforts continus côté optimisation des coûts.

En dépit d'un environnement concurrentiel de plus en plus rude, le groupe Maroc Telecom a comme d'habitude pu sortir son épingle du jeu. Des revenus en pleine croissance et un haut niveau de rentabilité. La stratégie d'investissements conséquents de l'opérateur, conjuguée à l'adaptation des attentes des clients en termes de services, s'est avérée payante. Elle a favorisé notamment le développement de l'accès et des usages de l'Internet très haut débit tout en préparant l'avènement de nouvelles générations technologiques au Maroc et sur les marchés d'implantation africaine. Côté performances opérationnelles, Maroc Telecom a enregistré une progression de 6,1 % de sa base clients, qui se hisse désormais à 79,7 millions d'abonnés. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a pour sa part crû de 0,7 %, porté principalement par le bon comportement de ses filiales Moov Africa, dont les revenus ont augmenté de 4,0 %. La dynamique de la data mobile n'est pas en reste. Elle affiche une hausse de 15,7% du chiffre d'affaires des filiales Moov Africa. Au Maroc, la fibre optique poursuit sa croissance, enregistrant une progression de 34 %, ce qui permet de compenser la baisse des revenus générés par l'ADSL et le mobile. Malgré ces ajustements sectoriels, Maroc Telecom a pu maintenir un niveau élevé de rentabilité, avec une marge d'EBITDA de 51,8 %. Un marge très élevée qui montre si besoin la solidité des fondamentaux de l'entreprise. Confiant dans l'avenir, Maroc Telecom poursuit sa politique d'investissement, hors fréquences et licences, représentant 19,1 % du chiffre d'affaires, Objectif : favoriser



Un groupe aux fondamentaux solides qui brave toutes les contraintes d'ordre concurrentiel ou réglementaire.

l'adoption des nouvelles technologies. Bien que la dette nette ait augmenté en raison du paiement de la pénalité financière liée au litige Wana Corporate, elle reste dans des proportions maîtrisées avec un ratio de 1,2 fois l'EBITDA.

QUELQUES INDICATEURS-CLÉS

Parc

Le parc du Groupe continue de croître (+6,1% sur un an), pour atteindre 79,7 millions à fin septembre 2024, tiré par la hausse du parc des filiales (+9,6%).

Chiffre d'affaires

Durant les neuf premiers mois de l'année 2024, le Groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 27 461 millions de dirhams, en hausse de 0,7% sur un an. La croissance des activités des filiales Moov Africa (+4,0%) compense le retrait du chiffre d'affaires au Maroc (-2,2%).

Résultat opérationnel avant amortissements

Au 30 septembre 2024, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté consolidé du Groupe Maroc Telecom atteint 14 225 millions de dirhams, en légère

baisse de 0,9%. La marge d'EBITDA ajustée reste au niveau élevé de 51,8%.

Résultat opérationnel

Au terme des neuf premiers mois de 2024, le résultat opérationnel (EBITA) ajusté consolidé du Groupe Maroc Telecom atteint 8 929 millions de dirhams, en baisse de 2,2%. La marge d'EBITA ajusté s'établit à 32,5%.

Résultat Net Part du Groupe

À fin septembre 2024, le Résultat Net ajusté Part du Groupe ressort à 4 495 millions de dirhams, en baisse de 2,3%.

Investissements

Les investissements hors fréquences et licences représentent 19,1% des revenus du Groupe, en ligne avec l'objectif annoncé sur l'année.

Cash Flow Opérationnel

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés s'établissent à 7 768 millions de dirhams, en hausse de 9,6% par rapport à la même période de 2023. ▀



Le Maigret du CANARD



Nominations dans la haute administration

Des noms et des profils

Le Conseil des ministres du vendredi 18 octobre 2024 a été marqué par une série de nominations dans la haute administration. De nouveaux profils ont été introduits dans le circuit du service de l'Etat.

Le Haut-commissariat au Plan a un nouveau patron : Chakib Benmoussa. Ministre de de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports dans le gouvernement actuel, ce dernier succède à ce poste à Ahmed Lahlimi Alami que SM le Roi Mohammed VI a décoré du Grand Cordon du Wisam Al Arch pour des bons et loyaux services. Cette nomination a été annoncée vendredi 18 octobre à

l'issue de l'audience accordée par le souverain aux deux hauts responsables au palais royal de Rabat. Ce changement interroge sur le sort de la réforme de l'école publique engagée par M. Benmoussa...

Lors d'un Conseil des ministres qui a eu lieu au cours de la même journée consacrée à la présentation du Projet de Loi de finances 2025, le souverain a procédé à une série de nominations dans la haute administration. Walis, gou-



Le Roi Mohammed VI recevant Chakib Benmoussa au palais royal de Rabat.

verneurs et ambassadeurs mais aussi de nouveaux responsables à la tête de plusieurs agences et institutions. Dans le secteur de la santé, les trois agences nouvellement créées ont désormais des dirigeants. Il s'agit de Mustapha Aboumaarouf pour la Haute Autorité de Santé. Titulaire d'un doctorat de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, membre du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique depuis 2023, Aboumaarouf occupe depuis 2022 les postes de président de l'Université Moulay Slimane à Béni Mellal, de coordinateur du Réseau des Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire et de conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation. Entre 2009 à 2017, il a oc-

cupé le poste de directeur de l'Hôpital d'Enfants au CHU de Casablanca. Entre 2017 et 2022, il a officié en tant que Doyen de la faculté de médecine et de pharmacie, alors qu'entre 2014 et 2022, il a été chef de service de la chirurgie orthopédique et traumatologique pédiatrique. Aboumaarouf a occupé de 2009 à 2017 le poste de directeur de l'Hôpital d'Enfants au CHU de Casablanca.

Santé

Pour l'Agence marocaine du médicament et des produits de santé, le choix s'est porté sur Samir Ahid. d'un Doctorat en pharmacie de l'Université Mohammed V de Rabat, il possède également un diplôme de spécialité en pharmacie industrielle de la même université. Enseignant-chercheur en pharmacologie qui a été le doyen fondateur de

la Faculté de pharmacie de l'Université Mohammed VI des sciences et de la santé, il est membre de l'Académie française de pharmacie, président fondateur de la Société marocaine de l'économie des produits de santé et président de l'ISPOR Maghreb Chapter. L'agence marocaine du sang et de ses dérivés a pour patron Kamal Doghmi, médecin Colonel Major, chef du service d'hématologie clinique à l'hôpital militaire d'Instruction Mohammed V (HMIMV) de Rabat et professeur de l'Enseignement supérieur d'hématologie à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat. Titulaire d'un Doctorat de Médecine de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat, du Diplôme de spécialité des Hôpitaux des Armées (Val-de-Grâce) en Hématologie Clinique et du Diplôme Interuniversitaire de Spécialisation (DIS) en





Le Maigret du CANARD



Hématologie Clinique - Université René Descartes, Paris V, M. Doghmi, a été nommé en 2019 directeur du Diplôme et Chef d'UPR hématologie Clinique à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat. En 2018, il a été chef de Service d'hématologie clinique de l'HMIMV Rabat et professeur de l'Enseignement supérieur à Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat en 2013. En 2009, il a été professeur agrégé en hématologie clinique à Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat et Professeur-Assistant en Hématologie Clinique à Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat en 2004.

Pour les Archives du Maroc, c'est Latifa Moftaqir qui a obtenu la confiance royale. Elle est titulaire d'un Diplôme des études supérieures de l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine et d'un diplôme des études supérieures de l'Institut national d'aménagement et d'urbanisme et d'un mastère en management public de l'ISCAE. Jusqu'à sa nomination par le Souverain, Mme Moftaqir occupait depuis 2019 le poste de directrice du Livre, des Bibliothèques et des Archives au département de la Culture relevant du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication. Entre 2014 et 2019, elle était directrice régionale du département de la Culture de Rabat-Salé-Kénitra et, entre 2012 et 2014, celui de chef de la Division de la Coopération au département de la Culture. Elle a aussi été chef du service de la coopération internationale - Département de la Culture entre 2005 et 2014. Rahal Boubrik a été nommé au poste directeur de l'Institut Royal pour la recherche sur l'Histoire du Maroc. Titulaire d'un doctorat en Histoire de l'Université d'Aix Marseille et d'un DEA de l'Université de la Sorbonne-Paris. Rahal Boubrik a assuré depuis 2013 les fonctions de directeur du Centre des études sahariennes à Rabat, après avoir exercé en tant qu'enseignant chercheur à l'Institut des études africaines relevant de l'Université Mohammed V de Rabat, ainsi que professeur invité à l'École des Hautes études en sciences sociales à Pa-

ris. Il a aussi été enseignant aux Universités d'Agadir et de Kénitra (2000-2011). L'Agence de Développement du Haut Atlas a pour directeur général Saïd Laith. Ce dernier est ingénieur génie rural, diplômé de l'Institut Agronomique et Vétérinaire. Avant sa nomination, M. Laith était depuis 2015 directeur du Développement de l'Espace rural et des Zones de montagnes au ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts. Entre 2010 et 2015, il a occupé le poste de directeur régional de l'Agriculture dans la région de Taza-Taounate-Al Hoceïma, après avoir été chef de service à la direction de l'Irrigation entre 2009 et 2010. Avant 2009, il était chef de service à l'Administration du Génie Rural au ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime.

Pour l'Agence nationale du Soutien social, c'est Wafâa Jemali qui en prend les commandes. Wafâa Jemali est titulaire d'un Master spécialisé en Management des politiques publiques de Sciences Po Paris et d'un master du cycle normal de l'ISCAE et d'un Master Spécialisé en Droit des Affaires du même institut ainsi que d'un Certificat "Global Leadership and Public Policy" - Harvard Kennedy School. Young Global Leader du World Economic Forum depuis 2023, Mme Jemali a exercé les fonctions de secrétaire générale de la primature entre 2021 et 2024. Proche de Aziz Akhannouch, elle a été directrice de son cabinet en tant que président du Rassemblement National des Indépendants (RNI) entre 2016- et 2012. Conseillère du même Akhannouch du temps où il était ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime et du Développement Rural (2014-2017), elle a été responsable de la Planification Stratégique au Holding "Akwa Group" (2010-2014) après avoir officié comme chargée de mission Senior à la Banque d'Affaires "BMCE Capital Conseil" (2007-2010). ▀

Grève des médecins internes et résidents

Les CHU paralysés



Une grève pénalisante pour les patients.

Les Centres hospitaliers universitaires (CH) du pays sont de nouveau paralysés depuis le mardi 22 octobre 2024. En cause, la grève des médecins internes et résidents qui ont décidé d'observer une nouvelle grève de trois jours en guise de protestation contre le silence du ministère de la Santé quant à leur cahier revendicatif. Les grévistes, dont le débrayage s'inscrit dans le prolongement de leur agenda militant lancé le 13 mars dernier dénoncent le fait qu'ils n'aient pas été associés à l'élaboration des textes d'application de la loi 08-22 relative à la création des Groupements sanitaires territoriaux (GST) et l'application de la mobilité spontanée de médecins dans les régions prévue dans ce régime. Ces professionnels de la santé en colère manifestent également pour la préservation de leur statut de fonctionnaire qu'ils craignent de perdre, à la faveur de la création des GST, la réduction de la durée des contrats pour les résidents déjà engagés avec l'État ou avec les CHU à deux ans, au lieu de huit actuellement. L'ex-ministre de la Santé Khalid Aït Taleb leur a promis via un responsable du ministère de répondre à leurs revendications. Promesse non tenue. Un patate chaude et bien d'autres dossiers chauds dont hérite son successeur Amine Tahraoui. ▀

**CHEB KHALED ACCUSÉ D'ESPIONNAGE
PAR L'ALGÉRIE AU PROFIT DU MAROC**

**C'EST SÛR QUE C'EST UN ESPION,
IL PORTE UN DRAPEAU MAROCAÏN**



Boudali



Le Maigret du CANARD



Sahara marocain La solution d'autonomie doit-elle rester ouverte ad vitam aeternam?

AHMED ZOUBAÏR

En trois ans de mandat, Staffan De Mistura n'a rien trouvé de mieux à sortie de boîte à outils diplomatiques qu'une vieille proposition éculée: la partition du Sahara marocain ! Expliquée devant le Conseil de sécurité mercredi 16 octobre 2024, cette option, déjà reprise à son compte par son prédécesseur américain James Baker, est évidemment à contre-courant de la dynamique internationale vertueuse autour du dossier de l'intégrité territoriale nationale, à savoir le très large soutien dont bénéficie le plan d'autonomie comme seule solution sérieuse et crédible. La proposition de l'envoyé spécial des Nations Unies pour le Sahara ne l'est pas du tout pour plusieurs raisons.

D'abord, elle conteste la souveraineté historique du Maroc sur son Sahara, reconvenue par une grande partie de la communauté internationale dont des membres influents du Conseil de sécurité, notamment les États-Unis et la France. Ensuite, elle prône la création d'un Etat-croupion, ni viable ni souhaitable, au sud du Sahara, un scénario porteur de tous les dangers pour la région en termes de sécurité et de stabilité. Plus grave encore, dépecer le Sahara reviendrait à amputer le Maroc d'une partie de ses territoires du sud en le privant de sa profondeur africaine. Ce qui est ni concevable ni acceptable! Remettre aujourd'hui sur la table cette idée de partage renseigne par contre sur le degré de méconnaissance du diplomate italo-suédois des réalités de la région et les tenants et aboutissants de ce faux conflit créé par

l'Algérie. Une telle proposition n'a visiblement qu'un seul objectif : Offrir sur un plateau à l'Algérie l'accès à l'Océan atlantique, vieux rêve de la junte au pouvoir, via sa création polisarienne, au détriment des intérêts vitaux et légitimes du Maroc. On voudrait soumettre le Royaume à un siège de portée hautement stratégique et le morceler qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Il est hors de question que le Maroc dans toutes ses composantes et ses forces vives de cautionner un tel schéma fourbe et perfide. D'ailleurs, la diplomatie marocaine a exprimé officiellement à M. De Mistura le rejet total de son plan anti-marocain tout comme le Polisario qui a du mal à sortir du mirage de l'indépendance. Refusée par les deux parties, l'idée de partage n'en interroge pas moins sur son timing et ses objectifs inavoués.

Staffan De Mistura a agi comme si le Sahara était un gâteau que se disputent deux personnes et pour mettre fin à la querelle leur propose de le couper en deux, histoire de contenter tout le monde. Or, le Sahara n'est pas un gâteau et il appartient totalement au Maroc et par conséquent indivisible. Ce que le diplomate onusien doit savoir c'est que l'option d'autonomie est une offre généreuse formulée en 2007 par les plus hautes autorités du pays pour régler définitivement ce pseudo différend dans un esprit de « ni vainqueur ni vaincu » et ouvrir ainsi la voie à l'intégration maghrébine entravée jusqu'à ce jour par le complot algérien. Cette option que Rabat n'était pas obligé de proposer, le Maroc étant dans son Sahara et le Sahara dans son Maroc, est la façon la plus juste de couper la poire en deux, une solution largement avantageuse pour les mercenaires d'Alger. Pantins de leur créateur



Staffan De Mistura, sa proposition de partage du Sahara n'est partagée par personne.

auxquels ils obéissent au doigt et à l'œil, ces derniers s'offrent le luxe de faire la fine bouche en refusant la main tendue du Maroc.

Intérêts du moment

Là où l'on voit clairement le jeu trouble du vrai protagoniste dans cette fumisterie historique qui manœuvre depuis plus de 50 ans en dépensant plusieurs milliards de dollars pour arriver à ses fins : chiper au Maroc son Sahara sous couvert d'un dossier de décolonisation. Or, le Sahara n'est pas une question de décolonisation comme le prétend la junte militaire algérienne. C'est un pur mensonge aussi gros que la bosse d'un chameau. Il s'agit d'une restitution par l'Espagne d'un territoire qui était sous son occupation. Point à la ligne. Le plan d'autonomie marocain a 17 ans! Cela fait donc 17 ans que l'on court derrière les Polisariens, sponsorisés par Alger, pour qu'ils disent oui à l'offre généreuse de Rabat ! Question qui coule de source : Le Maroc doit-il attendre éternellement le bon vouloir des mercenaires à l'égard de sa proposition bienveillante ? Ne faudrait-il pas lui fixer une date de validité, un deadline au-delà duquel les autorités marocaines sont fondées à mettre en œuvre le plan d'autonomie avec les Sahraouis loyalistes de l'intérieur. A cet effet, l'ONU est appelée à s'appuyer sur le très large consensus international autour de la marocanité du Sahara pour accom-

pagner cette reconnaissance forte et sans équivoque. Comment? en permettant aux séquestrés de Tindouf, prétendument réfugiés selon la logorrhée de l'Algésario, de choisir entre deux possibilités : Réintégrer la mère-patrie pour aller vivre en liberté et dans la prospérité aux côtés de leurs frères sahraouis dans une région autonome ou continuer à subir les affres du dénuement en faisant le choix de rester dans les camps de Lahmada dépourvus des conditions d'une vie digne. Cette liberté de choisir leur destin, l'instance onusienne doit pouvoir la donner aux victimes de cette supercherie.

Il y va de sa responsabilité. Et puis, il n'est pas normal que la bonne foi reconnue du Maroc et ses efforts diplomatiques soutenus dans le triomphe de la vérité, tout comme la volonté internationale de sortir de ce faux litige qui n'a que trop duré, restent durablement otages de la duplicité de ses géniteurs. Trêve d'angélisme politique ! La diplomatie marocaine est censée savoir que les alliances se font et de défont au gré des intérêts du moment. D'où la nécessité d'agir dans le réalisme et la vigilance pour faire pièce une fois pour toutes au complot permanent visant l'intégrité territoriale du Royaume. L'Algérie aux abois et sa créature décomposée doivent savoir que le plan d'autonomie n'est pas une proposition ouverte ad vitam aeternam. Tout a un début et une fin. La patience comme l'imposture. ▀





Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
**Economiste,
 ancien
 ministre de
 l'Emploi et des
 Affaires sociales.**

Le PLF 2025 Un budget de continuité sans grandes ambitions

Le Projet de loi de finances présenté samedi dernier devant les deux chambres du parlement réunies, constitue un moment propice pour engager un débat démocratique sur les priorités du pays et passer au crible les politiques publiques sous-jacentes. C'est l'un des rares documents, si ce n'est le seul en l'absence d'un plan stratégique, qui permet de débattre de l'ensemble des problématiques, à condition, toutefois, que nos honorables députés et conseillers se montrent moins paresseux et plus percutants pour bousculer le gouvernement et le pousser dans ses derniers retranchements. Les parlementaires sont là en principe, y compris ceux de la majorité, pour faire le contre-poids à l'exécutif et défendre avant tout les intérêts des électeurs. Les bœni oui-oui sont nuisibles pour la démocratie et leur rôle se réduirait à faire la figuration dans l'hémicycle. Bien sûr, il ne s'agit pas de faire l'opposition systématique au gouvernement mais de contribuer à l'enrichissement du document étudié et à la clarification d'un certain nombre de points qui paraissent confus et obscurs. Ce faisant, le parlement retrouverait l'ambiance d'antan et pourrait attirer de nouveau l'intérêt des citoyens pour la chose publique et redonner crédit et vitalité à nos institutions frappées d'inertie. C'est dans ce sens que s'inscrit la présente chronique qui vise modestement à soulever un certain nombre de questionnements après une première lecture du projet de loi de finances et de la note de présentation, en attendant d'examiner l'ensemble des documents qui accompagnent le projet.

On notera de prime abord que ce PLF est marqué par la continuité par rapport aux précédents à telle enseigne qu'on y trouve les mêmes priorités et pratiquement les mêmes expressions. C'est normal dans la mesure où le gouvernement croit dur comme fer que son

bilan à mi-mandat est une réussite sur tous les plans et par conséquent il serait illogique de changer ce qui marche, du point de vue du gouvernement et de sa majorité, sans prêter la moindre attention au point de vue de l'opposition et au mécontentement de larges pans de la population. Le Chef du Gouvernement a osé déclarer que son équipe a réalisé à mi-mandat tout ce qui est prévu pour la période quinquennale 2022-2026 !

La deuxième remarque porte sur la transparence budgétaire. Malgré les efforts déployés depuis l'entrée en vigueur de la Loi Organique des Finances en 2016, le budget manque de transparence. Ainsi, l'Organisation Internationale pour le Partenariat Budgétaire

(international Budget Partnership) a publié, en date du 31 mai 2022, les résultats de l'Enquête sur le Budget Ouvert au titre de l'année 2021. Les résultats de cette Enquête, réalisée une fois tous les deux ans, indiquent que le Maroc a enregistré une amélioration en matière de transparence budgétaire, avec un score de 48 points, contre 43 points en 2019, 45 points en 2017 et 38 points en 2015.

Performance

Le classement du Maroc a ainsi connu, en conséquence, un net raffermisssement, passant du 62ème rang sur un total de 117 pays en 2019, au 55ème rang sur les 120 pays couverts par l'Enquête au titre de l'année 2021. Comparativement aux pays de la région MENA, le Royaume se positionne au 2ème rang, après la Jordanie. Classement satisfaisant mais il gagne à être amélioré pour rendre la lecture du budget facile, compréhensive et à la portée des lecteurs. Ainsi, contrairement aux promesses des différents gouvernements de réduire les Comptes Spéciaux du Trésor (CST) pour respecter l'un des principes budgétaires fondamentaux, à savoir l'unité, on assiste à un gonflement de ces Comptes à tel point qu'ils sont dotés pour l'année 2025 d'un montant de 162,5 MM DH, dépassant de loin les sommes allouées au budget d'investissement, soit 128,5 MMDH. La navette entre le budget et les CST est un véritable labyrinthe dont il est difficile de s'en sortir indemne intellectuellement. D'ailleurs, en procédant à la neutralisation des transferts entre le budget général, les CST et les SEGMA (services de l'Etat gérés de

manière autonome), les rédacteurs de PLF parviennent à calculer le montant de l'investissement réalisé à ce niveau. Ensemble, ils réalisent à peine 120,5 MMDH, ce qui est très en deçà des montants nominaux inscrits dans le PLF. On aurait aimé que les rédacteurs du projet nous expliquent la manière dont ils ont procédé pour aboutir à ce résultat. Au nom de la transparence.

La même remarque pour l'investissement réalisé par les collectivités territoriales : communes et régions. Alors que ces deux entités bénéficient d'un transfert de 60 MM DH (51 MM au titre du transfert de 32% de la TVA au profit des communes et 9 MM DH transférés au bénéfice des régions), seul un tiers de ce montant est consacré à l'investissement, soit 21,5 MM DH. Les deux tiers sont affectés au fonctionnement en contradiction totale avec la philosophie qui a prévalu au départ consistant à doter les collectivités territoriales des sources d'investissement. En matière sociale, on décèle une série de programmes sans qu'il y ait une convergence entre eux. Ne fallait-il pas présenter dans une matrice synthétique l'ensemble des programmes en cours portant sur la lutte contre pauvreté, les inégalités sociales et territoriales. On a l'impression qu'on dépense de l'argent public sans prendre en considération le critère de performance de la dépense. Ce qui a été d'ailleurs soulevé par la Cour des Comptes dans son dernier rapport sur la loi de règlement du budget 2022. Ainsi, la Cour a révélé qu'après six années de mise en œuvre, le chantier de la performance pâtit toujours de certaines insuffisances qui limitent l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. Mais là où le gouvernement est fortement attendu c'est au niveau de l'emploi dans la mesure où il a promis de faire de ce chantier la première priorité pour le reste de son mandat.

Ainsi, la note de présentation du PLF fait référence à une feuille de route portant sur cette problématique. Dans cette feuille de route, qui n'est pas encore rendue publique, trois axes ont été retenus pour une enveloppe de 14 MMDH. Le premier axe est relatif à la stimulation de l'investissement (12 MM DH). Il s'agit de primes à l'emploi, de renforcer les TPME (toutes petites et moyennes entreprises) à côté des grands projets d'infrastructure. Le deuxième axe concerne l'encouragement de l'emploi rural (1MM DH). Le troisième et dernier axe porte sur l'amélioration de l'efficacité des programmes de promotion de l'emploi (1 MM DH) en élargissant le programme « Taehil » aux non-diplômés et en développant la formation par apprentissage. Reconnaissons en toute objectivité que de telles propositions ne sont pas nouvelles. Elles sont déjà dans les tiroirs du Ministère de l'emploi. Le gouvernement a encore une fois manqué d'imagination. C'est la montagne qui a accouché d'une souris. ▀





L'avenir des prix littéraires

Pourquoi l'IA devrait remplacer les jurys humains

L'imagination criminelle des sionistes n'a d'autant plus de frontières qu'elle n'est entravée ni par le droit international ni les valeurs humaines

PAR MOULOUD BENZADI *

Les prix littéraires ont longtemps été controversés, reflétant souvent les goûts personnels de quelques juges, sans un examen approfondi de l'ensemble des œuvres nominées. Il n'est donc pas surprenant que différents jurys choisissent des lauréats différents. Tant que les prix reposent sur le jugement humain — avec ses biais inhérents, façonnés par la culture, l'expérience personnelle, les émotions et l'identité — la controverse persistera. Il est alors temps d'envisager des alternatives. L'intelligence artificielle, avec sa capacité à raisonner, à apprendre et à traiter d'énormes quantités d'informations, offre une option plus objective et inclusive qu'un petit panel de juges dont les choix reflètent des préférences personnelles. Voici quelques raisons pour lesquelles l'IA devrait remplacer les humains dans les jurys des prix littéraires.

La subjectivité des décisions des prix littéraires

Dans les compétitions de prix littéraires, les juges humains sont souvent influencés par leurs propres antécédents, opinions et préférences personnelles, conduisant à des prises de décision subjectives. Comme l'a souligné Isabel Costello, « Le mérite littéraire n'est pas absolu — c'est une question de goût et d'opinion ; regardez juste les critiques très différentes que le livre de J.K. Rowling, *The Casual Vacancy*, a suscitées. » Cette subjectivité a été encore soulignée par l'auteure Tessa Hadley, une autre lauréate du Windham-Campbell Prize, qui a déclaré qu'il était « erroné de mettre autant d'accent sur le Booker lorsque le lauréat était décidé par le 'goût, la personnalité et le caractère des juges'. » Contrairement aux juges humains, les juges IA sont dépourvus de sentiments personnels, d'émotions ou d'influences pouvant affecter leurs jugements. Cela leur permet de prendre des décisions impartiales uniquement basées sur le mérite et la qualité des œuvres littéraires, transcendant les biais individuels et pouvant potentiellement offrir des résultats plus équitables dans les compé-



Les avantages de l'utilisation de juges IA dans les prix littéraires sont profonds et de grande portée.

titions de prix littéraires.

Prix littéraires : un privilège pour l'élite

Les critères d'entrée stricts pour les prix littéraires, y compris la restriction sur le nombre de soumissions autorisées par les éditeurs, les obligent souvent à privilégier des écrivains bien établis au détriment des talents émergents. Avec des centaines de titres publiés chaque année, de nombreuses œuvres méritantes passent inévitablement inaperçues, entraînant une perspective étroite sur ce qui constitue l'excellence littéraire. Dans leur article intitulé « Qui se soucie des prix littéraires ? », les co-auteurs Alexander Manshel, Laura B. McGrath et J. D. Porter soulignent ce problème en notant que « Les juges du Booker Prize ont annoncé leur liste restreinte pour 2019, sélectionnant seulement six romans parmi plus de 100 000 nouveaux titres publiés en anglais cette année-là. » De telles statistiques mettent en lumière les limitations du processus de sélection, soulevant des doutes sur la validité et la représentativité des prix littéraires lorsqu'ils se basent uniquement sur quelques nominations choisies.

Les juges IA couvrent chaque page, les juges humains ne le font pas

L'une des critiques adressées aux jurys des prix littéraires est leur incapacité à lire tous les livres participants, soulevant des inquiétudes quant à la validité des décisions prises. Dans un article publié en décembre 2019, le journal *The Guardian* a révélé qu'« un juge de l'un des prix

littéraires les plus prestigieux d'Écosse a démissionné en raison de son choix de lauréat, affirmant que ses collègues juges n'avaient pas lu tous les livres ». Ce drame a également été souligné par les juges eux-mêmes. La rédactrice littéraire d'ArtsHub, Thuy On, qui a été juge dans de nombreux concours littéraires, a répondu à la question de savoir si les jurys des prix littéraires lisent chaque page de chaque livre ou manuscrit en disant : « Certainement pas ; ce serait une tâche impossible, compte tenu des délais serrés accordés. La plupart des juges lisent plusieurs chapitres pour évaluer la qualité de l'écriture. Si la prose ou la poésie suscite de l'intérêt, alors ils continuent à lire. N'oubliez pas, c'est une compétition. Si l'écriture ne plaît pas pour une raison quelconque, il est peu probable qu'ils continuent. Il y a beaucoup d'autres œuvres à découvrir, après tout. » L'efficacité de l'IA à lire et à interpréter rapidement de grands volumes de livres la positionne comme une alternative supérieure pour juger les œuvres littéraires, capable de fournir des évaluations plus fiables et complètes.

Améliorer l'évaluation des livres grâce aux critiques en ligne

Les livres devraient être évalués non seulement sur leur contenu et leur style, mais aussi sur leur popularité et leur impact mondial. Un livre qui a attiré l'attention des chercheurs, devenant un point de référence dans les discussions académiques, ou dont les citations résonnent largement sur les articles, les blogs et les

plateformes de médias sociaux, a sans aucun doute plus de poids qu'une œuvre moins reconnue, même si cette dernière plaît au goût d'un jury spécifique. De plus, les critiques de livres en ligne jouent un rôle crucial dans la formation des perceptions de la meilleure littérature. Elles fournissent des informations précieuses sur les attitudes et les opinions des lecteurs, créant une riche source de données pour évaluer l'impact d'un livre. C'est là que la technologie de l'IA devient transformative. L'IA peut analyser les effets globaux d'un livre et trier d'énormes quantités de critiques et d'informations en ligne, permettant une évaluation plus complète qui intègre les perspectives de millions de lecteurs à travers le monde, plutôt que de se fier uniquement à un petit panel de juges. Cette approche garantit une évaluation plus démocratique de la littérature, reflétant la voix collective de la communauté des lecteurs.

L'IA offre des solutions pour la sélection des jurys des prix littéraires

Le processus de sélection des juges des prix littéraires a longtemps été un sujet de controverse. En général, les juges sont nommés par un organe de gouvernance, et les désaccords concernant les personnes sélectionnées sont fréquents. Ces juges proviennent de sphères d'industries diverses et incluent des romanciers, des poètes, des critiques, des libraires, des agents, des rédacteurs de magazines et des éditeurs de presse. Inévitablement, ils ne sont souvent pas d'accord sur les œuvres qui devraient être sélectionnées. Comme l'a noté Thuy On, « dans les cas de désaccords tendus entre le panel, les présidents du jury interviennent pour prendre la décision finale. Souvent, il y a des négociations en cours. Donc, vous direz 'D'accord, si vous acceptez que je nomme ce livre pour la liste restreinte, alors je vais (à contrecœur) accepter que votre livre préféré y soit aussi.' » Dans un article intitulé « Un jugement sur le jugement littéraire », Steven Herrick, qui a été invité à siéger au jury des NSW Premier's Literary Awards en 2014, a écrit : « Selon quels critères devrais-je être placé dans une telle position ? Juste parce que j'ai écrit une vingtaine de livres et remporté quelques prix ? Ne savent-ils pas que j'ai un éditeur et un éditeur qui peaufinent mes divagations à un tel degré que parfois je ne reconnais pas ma propre écriture ? Pouvons-nous avoir un prix pour les éditeurs, s'il vous plaît ? » Pour résoudre de telles controverses et garantir l'équité, l'utilisation de juges IA dans des concours d'écriture pourrait offrir une solution idéale. L'IA a la capa-



Can'Art et CULTURE



citée d'évaluer les œuvres avec précision et cohérence, laissant peu de place au biais ou au débat.

Les juges IA résolvent les conflits d'intérêts dans les compétitions littéraires

L'un des défis majeurs auxquels sont confrontés les jurys des prix littéraires est le potentiel de conflits d'intérêts, en particulier lorsqu'un juge et un candidat partagent des liens personnels ou financiers. Avec la montée des réseaux sociaux, ces relations sont devenues plus faciles à établir et plus visibles, exacerbant le problème.

Comme le souligne Beth Driscoll dans son article intitulé « Comment fonctionnent les prix dans l'économie littéraire », « souvent, un tel domaine est très insulaire et interconnecté : les personnes occupant différentes positions sont susceptibles de se connaître, et la même personne peut occuper une variété de postes au fil du temps. » Cela peut conduire à des situations où les juges évaluent le travail d'amis et de collègues, créant un conflit d'intérêts évident. L'observation de Driscoll est corroborée dans le monde arabe, où des cas ont émer-

gé de juges sélectionnés évaluant des livres de leurs amis proches et associés, représentant parfois les mêmes éditeurs.

De telles sélections auraient pu être évitées si les organisateurs des prix avaient évalué l'adéquation des juges en examinant leurs activités sur les réseaux sociaux et en vérifiant tout lien avec les mêmes éditeurs. De telles pratiques risquent de saper la crédibilité des prix.

Pour y remédier, les juges IA pourraient fournir une alternative viable, car ils n'ont pas de connexions personnelles et garantiraient que tous les candidats sont évalués de manière équitable et impartiale.

Les juges IA peuvent éliminer les biais de genre dans les prix

Le biais de genre est depuis longtemps un problème controversé dans les prix littéraires, et les réflexions de l'éditrice des critiques de fiction britannique Sara Veale révèlent un schéma troublant où les juges humains, consciemment ou inconsciemment, favorisent les auteurs et les protagonistes masculins. Veale souligne l'importance de ce problème en notant que, dans l'histoire de 45 ans du Booker Prize, seules

16 femmes ont remporté le prix, avec des tendances similaires évidentes dans les prix Pulitzer et Nobel.

Elle fait référence à l'analyse de l'écrivaine britannique Nicola Griffith sur les grands prix littéraires de 2000 à 2015, qui a révélé un écart frappant : sur 16 lauréats du Booker Prize, seules trois œuvres comportaient des protagonistes féminins, toutes écrites par des femmes.

Veale conclut de manière poignante : « Il est difficile d'échapper à la conclusion que... ceux qui jugent la valeur littéraire trouvent les femmes effrayantes, désagréables ou ennuyeuses », soulignant un biais systématique contre les récits féminins. Ce schéma suggère que les juges humains sous-estiment souvent les œuvres écrites par et sur des femmes.

La controverse du biais de genre ne se limite pas seulement aux lauréats, mais s'étend aussi à la composition des jurys. Veale observe : « Et il faut aussi penser à qui choisit les prix. Je veux dire, les jurys sont-ils équilibrés ? Pour le Booker, il y avait deux femmes et trois hommes – ce n'est pas égal, ce n'est pas extrêmement inégal, mais c'est là que nos biais interviennent lorsque vous considérez la fiction expérimentale et ce qui est considéré comme substantiel et ce qui est considéré comme insubstantiel. »

Pour combattre cela, l'incorporation de juges IA dans les compétitions littéraires pourrait garantir un processus d'évaluation plus équitable, car l'IA fonctionne sans biais inhérents et n'a pas de genre, se concentrant uniquement sur la qualité littéraire des soumissions.

En conclusion, les avantages de l'utilisation de juges IA dans les prix littéraires sont profonds et de grande portée. L'IA peut lire et évaluer des livres avec une efficacité sans précédent, s'appuyer sur des critiques en ligne pour des évaluations complètes et garantir des processus de sélection transparents et objectifs. En éliminant les conflits d'intérêts, les biais émotionnels et les biais de genre, les juges IA offrent la promesse d'un système de prix littéraires plus inclusif et équitable.

Adopter cette technologie pourrait révolutionner les prix littéraires, reconnaissant l'excellence littéraire uniquement sur la base du mérite. À mesure que la technologie continue d'évoluer, l'adoption de juges IA dans les compétitions littéraires pourrait ouvrir la voie à un avenir littéraire plus transparent, équitable et tourné vers l'avenir. ▀

* Auteur, critique et chercheur (Royaume-Uni)

ENTREZ DANS LA LÉGENDE 320 PAGES DE FIERTÉ ET D'ÉMOTIONS



Votre exemplaire offert vous attend sur mdjs.ma



Bec et ONGLES



Cheb Khaled le chanteur du raï maroco-algérien



« Tebboune et consorts cherchent à me faire chanter »

Une équipe du Canard a interviewé Cheb Khaled le chanteur du raï maroco-algérien après son inculpation rocambolesque par la justice algérienne pour espionnage au profit du Maroc...

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Comment avez-vous accueilli la nouvelle de votre inculpation par un tribunal algérien pour espionnage au profit du Maroc ?

Avec une franche rigolade. C'est du pi-peau ! Mais ils sont partis où chercher une histoire aussi délirante ! Mes détracteurs en Algérie sont franchement nuls. Degré zéro de l'intelligence ! Ils n'ont rien trouvé de crédible pour me discréditer que de m'accuser d'intelligence avec le Maroc ! C'est abracadabrants.

Allez, passez à table, Cheb 007 ! Quels genres d'informations sensibles avez-vous transmises au Maroc ?

Sans doute mon amour du Maroc et de son roi qui m'a permis d'accéder à la nationalité marocaine. Mon admiration pour le Maroc où je passe régulièrement mes vacances. C'est cela que le régime al-

gérien, expert en cacophonie, n'a pas digéré jusqu'à aujourd'hui. Ils en ont perdu la voix et cherchent à me faire chanter. **Ne fait-il pas bon séjourner en Algérie ?**

Si l'Algérie était une destination touristique, on le saurait. Ses dirigeants psychopathes et haineux en ont fait hélas un pays hermétique, ouvert à tout sauf à la raison et l'hospitalité.

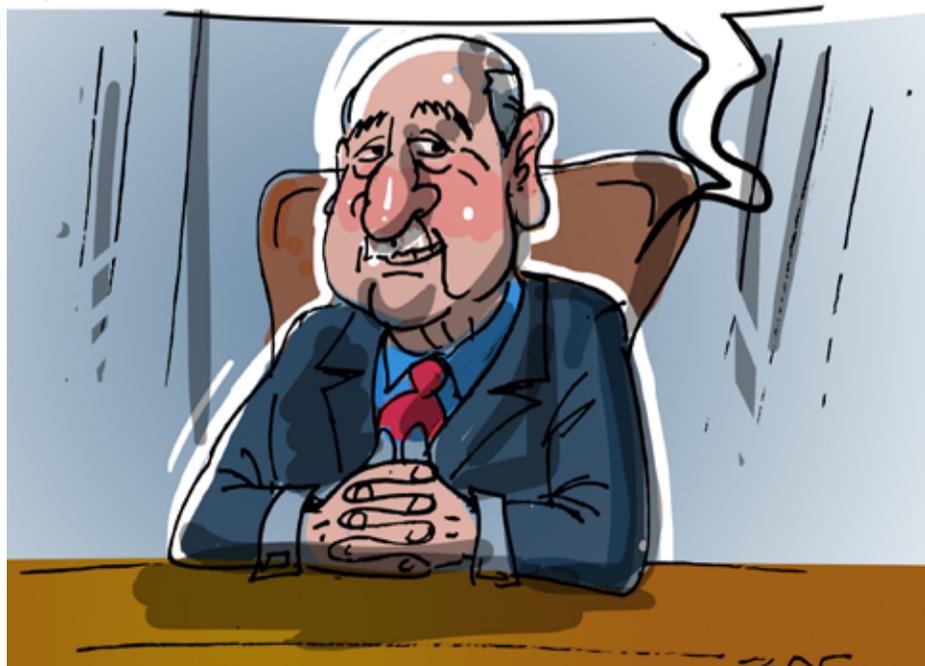
Que cherchent-ils à obtenir en vous accusant de trahison ?

Que je renonce peut-être à ma nationalité marocaine et que je dise du mal de votre beau Royaume millénaire. Ce qui est impossible.

Ils peuvent orchestrer et claironner les pires accusations à mon endroit, je reste imperturbable. Je connais la musique.

LES SERVICES ALGÉRIENS RATENT LE KIDNAPPING DE HICHEM ABOUD

RASSUREZ-VOUS, LE RAPT DU RESPONSABLE DE CE GROS RATAGE SERA UNE RÉUSSITE...



Guerre en Ukraine

Des soldats nord-coréens pour Poutine



Ce couple fait peur à l'Occident...

Depuis quelques jours, les télévisions occidentales ne parlent que de la supposée décision de la Corée du nord d'envoyer environ 12.000 soldats en Ukraine en guise de soutien à l'effort de guerre de la Russie. Visiblement, le président nord-coréen veut aider son ami Poutine dans son "opération spéciale" en Ukraine avec un contingent militaire. L'affaire inquiète au plus haut point les États-Unis et ses alliés au sein de l'OTAN qui y voient une nouvelle escalade potentiellement dangereuse pour la sécurité du continent européen. Selon le renseignement sud-coréen à l'origine de cette information, 1500 militaires nord-coréens s'entraînent déjà dans l'Extrême-Orient russe. Cette révélation a été accompagnée d'images satellites détaillées tendant à montrer le premier déploiement de ces militaires. Si l'OTAN a fait savoir ne pas être en mesure de confirmer "à ce stade" ce déploiement présumé, le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Andrii Sybiga, a posté sur X : "La Corée du Nord soutient l'agression de la Russie contre l'Ukraine avec des armes et des effectifs. (...) Nous exigeons une réaction immédiate et forte de la communauté euro-atlantique et du monde". Le président sud-coréen, Yoon Suk-yeol, est allé jusqu'à convoquer vendredi 18 octobre une réunion d'urgence sur la situation sécuritaire. Le soutien croissant de Pyongyang à la guerre menée par Moscou en Ukraine, qui va "au-delà du transfert de matériel militaire et se traduit par des déploiements de troupes", représente "une menace importante pour la sécurité non seulement de notre pays mais aussi de la communauté internationale", a estimé la présidence sud-coréenne dans un communiqué. Mais à en croire Pyongyang, il s'agit d'un mensonge colporté par son frère-ennemi. Le représentant nord-coréen à l'ONU a nié lundi 21 octobre à New York le projet prêté à son pays de fournir des troupes à la Russie pour soutenir sa guerre en Ukraine.

«En ce qui concerne la soi-disant coopération militaire avec la Russie, ma délégation ne ressent pas le besoin de commenter ces rumeurs stéréotypées sans fondement», a-t-il déclaré. Et d'ajouter que les allégations de Séoul «visent à salir l'image de la République populaire démocratique de Corée et à saper les relations légitimes, amicales et coopératives entre deux États souverains». Un pétard mouillé?



Le MIGRATEUR



Assassinat de l'artisan du 7-Octobre

Yahya Senouar mort en héros

Éliminé lors d'une opération militaire menée par les soldats sionistes dans un quartier de Rafah, le chef du Hamas à Gaza est mort en se battant jusqu' au bout en martyr. Une image de légende que les terroristes de Tel Aviv veulent effacer à grand renfort de propagande.

CHAIMAE EL OMARI

Yahya Senouar voulait mourir en martyr. Vœu exaucé. Une volonté qu'il avait exprimée auparavant lors d'une conférence de presse, diffusée sur les réseaux sociaux après sa mort, en expliquant qu'il est plus noble de "mourir en martyr que d'une maladie comme le covid ou l'AVC". Le chef du Hamas à Gaza, considéré par les sionistes criminels comme le cerveau de l'acte de résistance du 7-Octobre, est mort jeudi 17 octobre 2024 en héros, les armes à la main, en se battant jusqu'au bout. Une fin héroïque que le régime terroriste de Tel Aviv a contribué lui-même sans le vouloir à installer dans le monde entier en diffusant les séquences de ses derniers

instants, le montrant habillé en uniforme militaire. Voilà qui infirme de manière sans équivoque la thèse sioniste que les combattants du Hamas se cachaient parmi la population pour justifier les bombardements massifs contre les civils sans défense. Le martyr palestinien n'était pas non plus caché dans un tunnel, il était dans le quartier de Tel Al-Sultan à Rafah avec des compagnons de la résistance. Réalisant qu'elles ont commis une grosse erreur de communication en diffusant les images héroïques de leur ennemi numéro 1, les forces d'occupation se sont empressées de trouver des artifices de propagande dans une tentative désespérée d'effacer la réputation d'héros éternel avec laquelle il a quitté ici-bas. Il insupporte aux terroristes sionistes que l'artisan de



Des soldats israéliens transportant le cadavre de Yahya Senouar.

l'opération du 7-Octobre passe comme résistant héroïque à la postérité et non comme leur propagande mensongère veut le présenter. C'est ainsi que des images ont été dévoilées à l'occasion d'une conférence de presse de l'armée israélienne ce 19 octobre. On y voit Yahya Sinouar quelques heures avant le lancement des attaques du mouvement palestinien contre Israël le 7 octobre 2023, accompagné de sa femme et de trois enfants dans ce qui est présenté comme des tunnels de la bande de Gaza. « Vous pouvez voir comment Sinouar et sa famille s'échappent dans

un complexe souterrain situé sous sa maison le soir du 6 octobre, quelques heures seulement avant le terrible massacre, a commenté le porte-parole de l'armée sioniste Daniel Hagari. Ils restent seuls pendant des heures. Sinouar et son fils montent et redescendent avec de la nourriture, de l'eau, des oreillers, un écran TV plasma, des matelas et d'autres choses pour un long séjour», ajoute-t-il dans une volonté à peine voilée de le dépeindre en "terroriste". Une légende est née et elle est inspirante pour un peuple qui refuse de mourir malgré l'extrême sauvagerie de ses bourreaux. ▀

Le Liban toujours sous les bombes

CHAIMAE EL OMARI

L'armée israélienne poursuit ses frappes aériennes au Liban. Cette fois, les bombardements ont visé depuis dimanche 20 octobre les agences d'une société de financement du Hezbollah. Ces attaques indiquent que les forces d'occupation sioniste cherchent à frapper le mouvement chiite au portefeuille après avoir pilonné ses infrastructures militaires. Mais les raids massifs des criminels du Proche-Orient n'épargnent pas les civils. Des frappes menées à proximité de l'hôpital Hariri

à Beyrouth ont fait 13 morts dont un enfant et 57 blessés, selon un bilan du ministère libanais de la Santé. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a condamné "les dégâts considérables" provoqués dans les installations civiles par les « bombardements israéliens massifs.» Pour sa part, la Force de paix de l'ONU au Liban (Finul) a accusé Israël d'avoir "délibérément" détruit une "tour d'observation" des Casques bleus dans le sud du Liban, dernier d'une série d'incidents contre ses positions qui ont valu aux terroristes de Tel Aviv la condamnation de la com-



Une agence de Al Qard Al Hassan du Hezbollah après son bombardement.

munauté internationale. Pendant que les crimes sionistes barbares se poursuivent, le ministre français des Armées a exprimé sa vive préoccupation envers la situation au Liban. Le responsable a

réclamé un cessez-le-feu, jugé comme une "nécessité pour notre sécurité collective", tout mettant en garde contre un effondrement du pays et le risque d'une "guerre civile imminente". ▀

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

ENVEUX EFFONDRE	PROFIT PETITE PÂTISSÈRE	CABINET DE MOTAFRE DEMAR- FLEUR	NOTE COMPTÉES À LEUR POSTE	ONÉREUSE APRÈS LA SIGNATURE	BASSÈSE DÉVERSE
SALADE VERTE TERPÈTES			CHIFFRE DIVIN AFRICAIN		
				TRAIT LUMINEUX EXCLAMA- TION	
VEUX DO ORIENT	REGRES- SENT ÉCHELONS				
		PREMIÈRE PAGE PARCEL		PARTICULE CÔVETTE	
PETIT RUMANT	JOIE POPULAIRE STATION DES LANDES			ASSORBÉS ARTICLE	
			SALUE L'AN NEUF OBTENU		NETTANT SUR LA PAILLE
RETRÉ VILLE TURQUE		COURBE DU FLUEVE NÉGATION			
				DUPE PERCÉ	ÉNATION
LIBRE LE DE FRANCE			DYNAMIQUE PASSAGE À PIED		
	RESQUÉ	FAIRE DÉPARTE- MENT FRANÇAIS		DÉVÉRU ÉMISSION DE GAZ	
JEU DE PIONS INARCAL		TROMPERAI TITANE AU LABO			
				APERÇOIT	
SOUVE- RAINE			SOMME EN JEU		

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontalement
 [1] Elles sont attendues impatiemment par les enfants. Un peu d'aération. [2] Inventeur e la lampe à incandescence. Ancien nom d'une île. [3] Ouvre le robinet. Pronom. En remontant à la source. [4] Compagnes d'Énée. [5] Le bout de la rue. Fit paraître une annonce dans un journal. [6] Composants du mortier. [7] Fleuve normand. Article retourné. Préposition. [8] À la fin de chaque jour, sauf du dimanche. Qui a rapport avec la galerie d'un gymnase grec. [9] À la fin de premier. Rivière de Suisse. [10] Direction. Sourires d'Anglais. [11] Poids du métal dans les métaux antimac l'animation

Verticalement
 [A] Robes bouffantes. [B] Aimeraient énormément. [C] Précède un joint. Poule. [D] Fils d'Andromaque. [E] Attaché. Sa femme faisait de la tapisserie. [F] Aux deux bouts d'un canton. Fleuve d'Afrique. Précède le nom d'un homme. [G] Prénom féminin. Fait un choix. [H] Apparaissent deux fois par an. [I] Fleurs. Conjonction. [J] Département. Forme d'avoir. [K] Tires derrière soi.

Mots Mêlés

E	L	L	A	V	R	E	T	N	I	E	R	E
R	R	E	E	R	T	N	O	M	E	R	T	S
T	S	T	E	C	A	R	T	R	P	I	N	S
E	A	A	S	T	A	T	U	O	N	N	E	A
M	B	D	S	E	E	D	N	O	C	E	S	P
O	L	N	I	D	M	C	R	E	J	V	E	S
N	I	T	A	M	T	E	L	A	M	A	R	I
O	E	E	L	U	Z	L	S	V	N	O	P	O
R	R	P	E	R	I	O	D	E	O	N	M	M
H	O	L	D	U	S	E	M	A	I	N	E	R
C	R	E	G	A	U	H	O	R	A	I	R	E
N	U	I	T	E	R	I	A	L	O	S	S	I
C	A	L	E	N	D	R	I	E	R	U	E	H

- A: sigale, amble, avare, avast
- C: cadran, castron, chasseresse
- D: dale, dale, dure
- E: euse, euse, horais
- F: furet, furet
- G: gait, gait
- H: hait, hait
- J: jar, jar
- M: main, main, main
- N: nit, nit
- O: oit, oit
- P: pait, pait
- S: sate, sate, sate
- T: tit, tit

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		9	2	5				
6								1
5			6	1			2	7
	3			4		8		
8								9
		1		5			4	
4	2			9	7			3
3								8
			4	8	1			

A méditer



«Si vous m'avez compris c'est que je me suis mal exprimé».

Alan GREENSPAN

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

3	6	8	5	1	9	4	2	7
1	9	7	2	4	8	3	5	6
2	5	4	6	7	3	9	1	8
5	8	1	3	9	2	7	6	4
4	3	9	1	6	7	5	8	2
7	2	6	8	5	4	1	9	3
8	4	2	9	3	5	6	7	1
9	1	3	7	8	6	2	4	5
6	7	5	4	2	1	8	3	9

Mots fléchés

P	P	M	P					
C	A	P	I	T	U	L	E	R
R	A	T	U	R	E	R	A	
A	T	T	I	R	A	N	T	S
I	E	L	I	T	E	S		
I	C	I	U	S	E	I		
U	N	I	T	P	S			
P	L	A	N	T	E	R	A	
A	N	S	E	S	T	A		
P	R	I	T	S	T	E	M	
I	T	A	L	I	E	N		
T	E	N	U	E	T	E		
L	E	S	T	U	N	E	S	

Mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	
1	E	L	U	C	I	D	A	T	I	O	N
2	B	E	L	I	S	E	R		U		
3	O	N	T	O	L	O	G	I	S	T	E
4	U	S	I	T	E	I	C	A	R	E	
5	R	M	A	G	E	O	A				
6	I	A	T	T	E	N	T	I	V	E	
7	F	A	T	A	S	E	E	S			
8	F	O	U	R	N	I	T	U	R	E	S
9	A	R	M	O	I	R	E	S	S	A	
10	N	T	I	N	T	E	S	I			
11	T	E	L	S	R	E	S	T	E	S	

Mots Mêlés

Mots Mêlés Solution

La solution est : Rendez-vous.



Et BATATI ET BATATA



Millionnaire à 18 ans

C'est ce qu'on appelle la chance du débutant. Une Canadienne de 18 ans, qui jouait pour la première fois à la loterie, n'a pas manqué son coup d'essai : elle a remporté le gros lot de 48 millions de dollars (32 millions d'euros). L'étudiante devient au passage la plus jeune gagnante d'une cagnotte de cette ampleur au Canada.

Juliette Lamour, originaire de Sault Ste Marie en Ontario, a expliqué lors de la remise du chèque vendredi 3 février, qu'elle avait acheté son premier billet de loterie à la suggestion de son grand-père. « Il m'a dit : tu viens d'avoir 18 ans, va t'acheter un billet, tente ta chance », a-t-elle expliqué, ajoutant qu'une fois dans le magasin, elle avait dû appeler son père pour lui demander la marche à suivre pour jouer.

La plus jeune gagnante de l'histoire de la loterie au Canada n'avait pas vérifié immédiatement son billet et n'y pensait plus avant d'entendre ses collègues lui dire que le billet gagnant avait été acheté à Sault Ste Marie.

KK bière

À Singapour, une bière écolo a fait le buzz en mai dernier car fabriquée à partir d'eaux usées, celles des toilettes de Singapouriens.

La bière est fabriquée à Singapour même, par la brasserie Brewerkz. Elle est donc locale en plus de favoriser le recyclage. Elle s'appelle NewBrew et rend un fier service à Singapour car là-bas, on a du mal à s'approvisionner en eau potable.

Soyez rassurés, cette bière n'a pas un drôle de goût. Sur le compte Instagram de l'agence nationale de l'eau singapourienne, des testeurs de bière adorent le produit : "Très facile à boire, parfaite pour le temps de Singapour : super rafraîchissante !", raconte un testeur. Un homme renchérit : "J'aime les notes fleuries, elle se boit facilement".

Les eaux usées sont bien filtrées avant en trois étapes: la microfiltration, l'osmose inverse et la désinfection aux ultraviolets. Santé !

Nostradamus redevient d'actualité

Plusieurs cataclysmes ayant frappé le monde ont été mentionnés par Nostradamus dans Les Prophéties en 1555.

Parmi ses prédilections, on peut citer la prédiction du Grand Incendie de Londres, l'arrivée au pouvoir d'Hitler ou encore les attentats du 11 septembre 2001. Pour 2023, l'astrologue du 16e siècle a évoqué des malheurs pour la nouvelle année.

Nostradamus prévoit que nous finirons par nous manger les uns les autres, pour une raison tout à fait rationnelle. « Comme le soleil, la tête fouillera la mer brillante. Les poissons vivants de la mer Noire ne feront que bouillir », peut-on lire dans son ouvrage. Plus précisément, le réchauffement climatique sera si intense que l'annihilation marine sera imminente. Ainsi, l'être humain pourrait devenir cannibale, car l'une des principales sources d'alimentation de l'humanité sera en péril. Cette prophétie est loin d'être démesurée si l'on se réfère aux conséquences de la pollution et du réchauffement climatique. Plusieurs espèces de poissons, notamment les plus consommées, sont menacées d'extinction en raison de ces catastrophes écologiques.

D'autres prophéties de Nostradamus pourraient correspondre à la famille royale britannique et aux conflits internationaux.

Pour cette année, le devin prédit que le monde sera embarqué dans "sept mois de la Grande Guerre, avec à la clé des gens morts de malfaisance". Cette prophétie pourrait évoquer la guerre en Ukraine qui a été marquée par des crimes et un lourd bilan civil. Elle prévoit, d'ailleurs, que ce conflit dégènera en une guerre à grande échelle l'année prochaine.

L'Antéchrist : Vladimir Poutine ?

"L'Antéchrist anéantit très rapidement les trois. Sa guerre durera vingt-sept ans. Les infidèles sont morts, captifs, exilés. Le sang et les corps humains recouvrent la terre", a écrit l'astrologue. Il s'agit d'un homme assoiffé de sang et de pouvoir qui pourrait se cacher derrière la cravate d'un responsable politique de haut rang. Avec la mention d'un tel conflit, selon Slate et New York Post Poutine pourrait être ce personnage.



Rigolard



■ Deux chefs d'entreprise discutent :
– Comment fais-tu pour que tes employés arrivent toujours à l'heure le matin ?

– C'est très simple : j'ai trente employés et seulement vingt places de parking...

* Dans une entreprise, un homme est convoqué par son chef :

– C'est la quatrième fois que vous arrivez en retard, que dois-je en déduire ?

– Ben, qu'on est jeudi ?

■ Chef, vous aviez dit que vous m'augmenteriez si vous étiez satisfait de moi !

– C'est exact. Mais je n'ai jamais été satisfait de quelqu'un demandant une augmentation.

■ Nous ne pouvons hélas pas vous engager. Nous n'avons pas de travail pour vous.

– Oh, vous savez, moi ça ne me dérange pas !

■ Vous commencez lundi. Nous vous payerons en fonction du travail fourni.

– Je ne pourrais jamais vivre avec si peu...

■ Chef, pourrais-je quitter le bureau trois heures plus tôt, pour pouvoir aller faire du shopping avec ma femme ?

– Il n'en est pas question !

– Merci, chef. Je savais que vous ne me laisseriez pas tomber !

■ Pourquoi Daniel ne fiche-t-il rien aujourd'hui ?

– Il remplace le chef.

■ Un avion s'apprête à atterrir. Le pilote et son co-pilote, apercevant la piste, sont traumatisés :

« Mais elle est minuscule!! On ne va jamais parvenir à atterrir sur une piste aussi courte!! On va tous mourir! Ils sont fous d'avoir fait une piste aussi petite!!! »

Le stress monte, l'avion descend, et finalement, s'arrête pile poil au bout de la piste.

Le pilote, en sueur mais soulagé, s'exclame :

« Elle était vraiment, vraiment courte cette piste! »

Et le co-pilote, jetant un regard à droite, puis à gauche, ajoute :

« Mais par contre, qu'est qu'elle est LAAARGE! »

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444



